



BUDGET ÉCONOMIQUE

Prévisions économiques 2017

Février 2017

Avenue des Arts 47-49
1000 Bruxelles

e-mail : contact@plan.be
<http://www.plan.be>

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

Éditeur responsable : Philippe Donnay

Dépôt légal : D/2017/7433/8

Beschikbaar in het Nederlands

Table des matières

1. L'environnement international	6
1.1. Évolution de l'économie mondiale	6
1.2. Conjoncture chez nos trois principaux partenaires commerciaux	8
1.3. Taux d'intérêt et taux de change	9
1.4. Incertitudes	10
2. Le PIB et les principales composantes de la demande	11
2.1. Croissance économique	11
2.2. Consommation des particuliers	12
2.3. Investissements des entreprises	13
2.4. Investissements en logements	14
2.5. Consommation et investissements publics	14
2.6. Variations de stocks	15
2.7. Exportations et importations	15
3. Évolution des prix et salaires	17
3.1. Évolution des prix intérieurs	17
3.2. Indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales	19
3.3. Évolution salariale dans le secteur marchand	19
3.3.1. Évolution du coût salarial	19
3.3.2. Réductions de cotisations patronales et subventions salariales	21
3.3.3. Évolution de la part salariale	22
4. Marché du travail	23

Liste des tableaux

Tableau 1	Formation du coût salarial dans le secteur marchand	20
-----------	---	----

Liste des graphiques

Graphique 1	Croissance du PIB mondial à un an d'intervalle et indice mondial des directeurs d'achat dans l'industrie manufacturière	6
Graphique 2	Évolution trimestrielle du PIB en volume	7
Graphique 3	Évolution trimestrielle du PIB en volume	8
Graphique 4	Taux de base Réserve fédérale et ECB	9
Graphique 5	Évolution des taux d'intérêt à long terme	10
Graphique 6	Évolution trimestrielle du PIB belge en volume	11
Graphique 7	Consommation des particuliers en volume	12
Graphique 8	Consommation des particuliers, revenu disponible et taux d'épargne	12
Graphique 9	Investissements des entreprises en volume après déduction des investissements exceptionnels	13
Graphique 10	Taux d'investissement et rentabilité dans le secteur marchand	14
Graphique 11	Investissements en logements en volume	14
Graphique 12	Exportations de biens et services	16
Graphique 13	Évolution trimestrielle de l'inflation	17
Graphique 14	Décomposition de l'indice des prix à la consommation	18
Graphique 15	Évolution de la part salariale	22
Graphique 16	Évolution de la valeur ajoutée, de l'emploi et de la productivité dans le secteur marchand ..	23
Graphique 17	Évolution de l'emploi et du taux d'emploi	24
Graphique 18	Évolution de la population active occupée, du chômage et de la population active	26

Avant-propos

Conformément à la loi du 21 décembre 1994, l'Institut des Comptes nationaux (ICN) a communiqué les chiffres du budget économique au ministre de l'Économie. Selon la procédure prévue, le Bureau fédéral du Plan (BFP) a soumis une proposition de budget économique au comité scientifique et au conseil d'administration de l'ICN. Cette dernière instance adopte les chiffres définitifs et en porte la responsabilité finale. Le comité scientifique a émis un avis favorable sur le budget économique.

Les présentes prévisions tiennent compte des agrégats annuels publiés dans la Partie 2 des Comptes nationaux 2015 (« Comptes détaillés et tableaux ») mais aussi des agrégats trimestriels jusqu'au troisième trimestre 2016 et de l'estimation « flash » du PIB du quatrième trimestre.

Les hypothèses concernant l'environnement international sont basées sur des prévisions consensus récentes (Consensus Economics) et sur les estimations trimestrielles du commerce mondial de biens effectuées par le Centraal Planbureau néerlandais. L'évolution des variables financières (taux de change, taux d'intérêt, prix du pétrole) reflète les anticipations des marchés financiers à la fin janvier. Les prévisions pour la Belgique ont été générées au moyen des versions trimestrielle et annuelle du modèle Modtrim développé par le BFP.

Ces prévisions ont été finalisées le 10 février 2017.

Philippe Donnay

Commissaire au Bureau fédéral du Plan

Jean-Marc Delporte

Président du Conseil d'administration de
l'Institut des Comptes nationaux

BUDGET ÉCONOMIQUE

Chiffres clés pour l'économie belge

Pourcentages de variation en volume - sauf indications contraires

	2014	2015	2016	2017
Dépenses de consommation finale des particuliers	0,6	1,1	0,7	1,4
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	1,4	0,5	0,4	0,2
Formation brute de capital fixe	5,1	2,4	2,3	3,0
Dépenses nationales totales	2,3	1,5	0,4	1,5
Exportations de biens et services	5,1	4,3	5,8	4,5
Importations de biens et services	5,9	4,3	4,9	4,6
Exportations nettes (contribution à la croissance)	-0,6	0,0	0,8	0,0
Produit intérieur brut	1,7	1,5	1,2	1,4
Indice national des prix à la consommation	0,3	0,6	2,0	2,1
Indice santé	0,4	1,0	2,1	1,7
Revenu disponible réel des particuliers	0,3	0,7	1,0	0,9
Taux d'épargne des particuliers (en % du revenu disponible)	12,1	11,7	11,9	11,5
Emploi intérieur (variation annuelle moyenne, en milliers)	19,0	42,1	58,7	50,8
Taux de chômage (taux standardisé Eurostat, moyenne annuelle)	8,5	8,5	8,0	7,6
Solde des opérations courantes (balance des paiements, en % du PIB)	-0,7	0,4	0,7	0,5
Taux de change de l'euro en dollar (nombre de dollars pour 100 euros)	132,9	111,0	110,6	107,9
Taux d'intérêt à court terme (Euribor, 3 mois) (%)	0,2	0,0	-0,3	-0,3
Taux d'intérêt à long terme (OLO, 10 ans) (%)	1,7	0,8	0,4	0,9

Résumé

En 2016, la croissance de l'économie mondiale est restée modeste, mais elle devrait se renforcer quelque peu cette année sous l'impulsion des États-Unis (une croissance de 2,3 % y est attendue) et des pays émergents. Toutefois, l'orientation future de la politique commerciale des États-Unis est particulièrement incertaine. Si des mesures susceptibles de déboucher sur des conflits commerciaux venaient à être prises, le commerce mondial serait entravé. En outre, une hausse rapide des taux directeurs américains pourrait, dans un certain nombre d'économies émergentes, provoquer des fuites de capitaux.

Les données récentes et les indicateurs de confiance montrent que l'économie européenne enregistre de meilleures performances que prévu immédiatement après le vote en faveur du Brexit de juin 2016. Les effets négatifs du Brexit sur l'économie britannique sont jusqu'à présent limités, mais la hausse des prix à l'importation pourrait freiner la croissance outre-Manche cette année. Par ailleurs, les élections qui auront lieu prochainement dans plusieurs États membres de la zone euro sont également une source d'incertitudes politiques. La croissance de la zone euro dans son ensemble devrait s'établir à 1,5 % en 2017, contre 1,7 % en 2016.

Au quatrième trimestre de 2016, l'économie belge a affiché une croissance solide. En 2017, la croissance oscillerait entre 0,3 et 0,4 % par trimestre grâce à la dynamique de la demande intérieure, tandis que la contribution des exportations nettes serait nulle. Sur base annuelle, la croissance économique belge s'établirait à 1,4 %, après avoir atteint 1,2 % en 2016.

Tout comme en 2016, les exportations belges sont soutenues cette année par la dépréciation de l'euro ainsi que par l'évolution favorable des coûts intérieurs, laquelle découle des mesures prises pour limiter le coût du travail. La progression en volume des exportations en 2016 et 2017 (respectivement de l'ordre de 5,8 % et 4,5 %) est importante mais flattée par la réorganisation d'une entreprise internationale active sur le marché belge, qui a sensiblement intensifié ses activités d'importation et d'exportation, sans que cela n'ait d'impact sur le PIB. Le solde de la balance des opérations courantes a augmenté jusqu'à 0,7 % du PIB en 2016, mais fléchirait à 0,5 % du PIB cette année, en raison de la hausse du prix du pétrole.

La progression du revenu disponible réel des particuliers est estimée à 1 % en 2016. Le pouvoir d'achat a, d'une part, été soutenu par l'importante création nette d'emplois (voir infra) mais a, d'autre part, été freiné par une nouvelle baisse des revenus de la propriété. En outre, un certain nombre de mesures (comme le relèvement du plafond pour les frais professionnels forfaitaires) ont eu un impact positif sur le pouvoir d'achat, lequel a toutefois été partiellement neutralisé, entre autres, par la hausse de la TVA sur l'électricité à usage domestique, la majoration d'autres impôts indirects et le saut d'index. Cependant, vu sa faible progression enregistrée durant le premier trimestre, la croissance en volume de la consommation des particuliers n'a pas dépassé 0,7 % en 2016 et leur taux d'épargne est reparti à la hausse. La croissance du pouvoir d'achat des particuliers serait à nouveau limitée (0,9 %) en 2017. Les dépenses de consommation, en progression de 1,4 %, entameraient néanmoins un mouvement de rattrapage, notamment grâce au rétablissement récent de la confiance des consommateurs, laquelle est particulièrement sensible à la situation du marché du travail. La forte croissance en volume des investissements en logements en 2016 (5,4 %) reflète surtout une situation de départ favorable, à savoir la

forte augmentation de la construction de logements au quatrième trimestre de 2015. Ces investissements, toujours soutenus par des conditions de financement attrayantes, poursuivraient leur progression (2,1 %) en 2017.

En 2016, la croissance en volume des investissements des entreprises (1,5 %) a subi le contrecoup des acquisitions exceptionnelles qui ont gonflé les investissements des entreprises en 2014 et en 2015. Abstraction faite de ces transactions, les investissements des entreprises ont augmenté de 5,4 %. Actuellement, le taux d'utilisation des capacités de production industrielle est supérieur à sa moyenne historique, ce qui accroît les besoins en investissements d'expansion. Cet élément, conjugué à une amélioration de la rentabilité et à des conditions de crédit favorables, se traduirait en 2017 aussi par une croissance solide des investissements (3,2 %).

Si l'on tient compte de l'ensemble des décisions connues, la croissance en volume de la consommation publique ne devrait pas dépasser 0,2 % cette année. La croissance en volume des investissements publics s'accélérait pour atteindre 3,7 %, en raison de la poussée des investissements des pouvoirs locaux en vue des élections communales et provinciales de 2018.

L'emploi intérieur a progressé de 1,3 % en 2016 et progresserait encore de 1,1 % en 2017, ce qui représente une création nette de respectivement 59 000 et 51 000 emplois. La productivité du travail a même reculé en 2016 tandis qu'elle n'augmenterait que légèrement cette année. L'emploi salarié dans le secteur marchand est influencé favorablement (surtout en 2016) par les mesures de réduction du coût du travail. Ces dernières, combinées à une croissance relativement stable de l'activité économique, pourraient déboucher sur la création nette de 86 000 emplois sur l'ensemble des deux années. Le nombre de travailleurs indépendants progresserait de 24 000 unités sur la même période. En revanche, le nombre d'emplois publics en 2017 serait légèrement inférieur à celui enregistré en 2015.

Compte tenu de la poursuite de la croissance de la population active, le nombre de chômeurs (y compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi) diminuerait de 58 000 unités sur l'ensemble de la période 2016-2017. Le taux de chômage harmonisé (définition Eurostat) passerait ainsi de 8,5 % en 2015 à 7,6 % en 2017.

L'inflation belge, mesurée sur la base de la croissance à un an d'intervalle de l'indice national des prix à la consommation, est tombée à 0,3 % en 2014 et 0,6 % en 2015, principalement sous l'effet de la baisse du prix du pétrole. La croissance à un an d'intervalle du prix du pétrole est restée le plus souvent négative tout au long de l'année 2016. Cependant, l'inflation s'est accélérée jusqu'à 2 % en moyenne, notamment en raison d'une forte augmentation du prix de l'électricité suite à l'introduction ou au relèvement d'un certain nombre d'impôts et de prélèvements et suite à la suppression des kWh gratuits auxquels chaque ménage de Flandre avait droit.

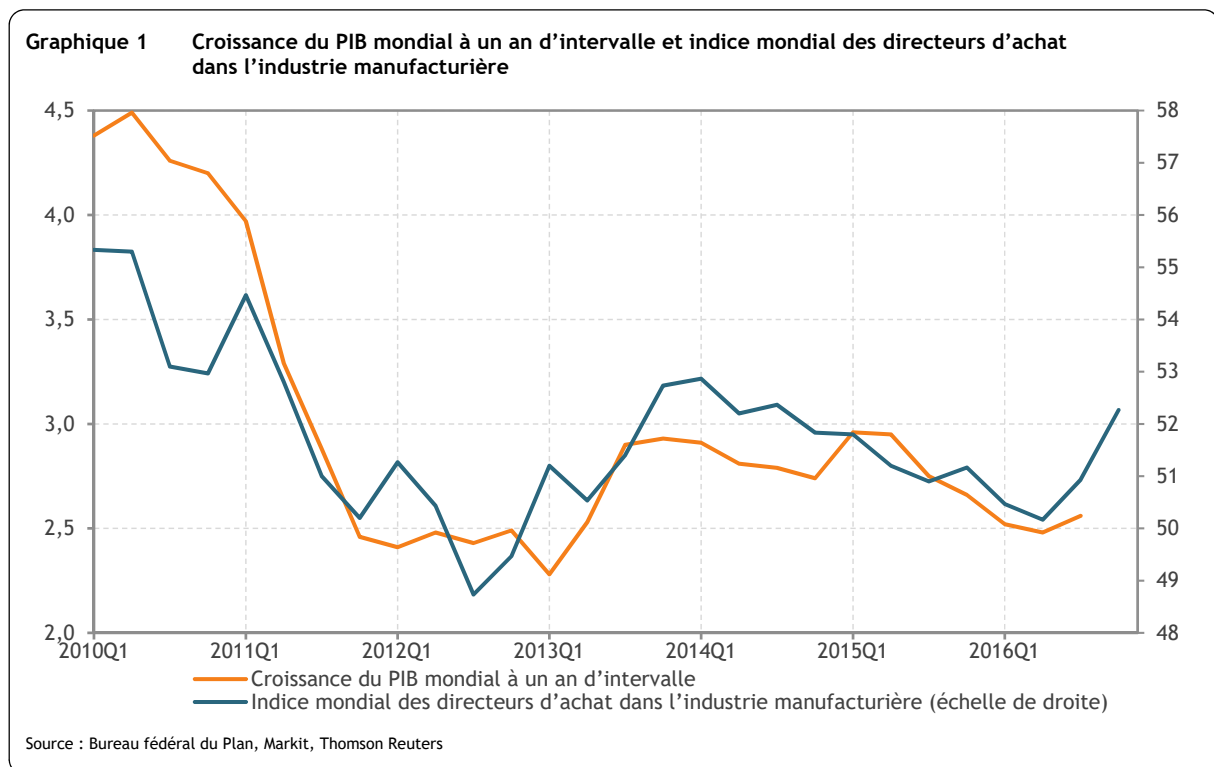
L'inflation a même atteint 2,7 % en janvier 2017, mais devrait progressivement fléchir au cours des prochains mois étant donné que la croissance à un an d'intervalle du prix du pétrole ralentit et que les effets d'un certain nombre de mesures ayant accru le prix de l'électricité dans le courant de 2016 disparaissent. En 2017, les mesures visant à limiter le coût du travail freinent l'inflation sous-jacente en moyenne annuelle. Toutefois, sous l'effet de l'augmentation du prix du pétrole, l'inflation s'établirait à 2,1 % en 2017, soit un niveau comparable à celui de l'an dernier.

La croissance de l'indice santé, qui n'est pas influencée par l'évolution du prix de l'essence et du diesel notamment, serait moins élevée en 2017 (1,7 %) qu'en 2016 (2,1 %). Sur la base des prévisions mensuelles du Bureau fédéral du Plan pour l'indice santé, l'indice pivot actuel pour les traitements de la fonction publique et les allocations sociales (103,04) serait dépassé en mai 2017.

1. L'environnement international

1.1. Évolution de l'économie mondiale¹

Suite au ralentissement des économies émergentes, la croissance de l'économie mondiale a sensiblement fléchi dans le courant de l'année 2015 ainsi qu'au premier trimestre 2016. La forte baisse des prix du pétrole et d'autres matières premières a pesé sur la croissance mondiale des investissements, tandis que les gains de pouvoir d'achat n'ont que partiellement profité à la consommation privée. À partir du deuxième trimestre, une reprise s'est amorcée sous l'impulsion de la forte progression du PIB américain et d'une accélération de la croissance dans les économies émergentes. Ces dernières ont bénéficié d'une hausse des prix des matières premières, qui constituent une part importante de leurs exportations.



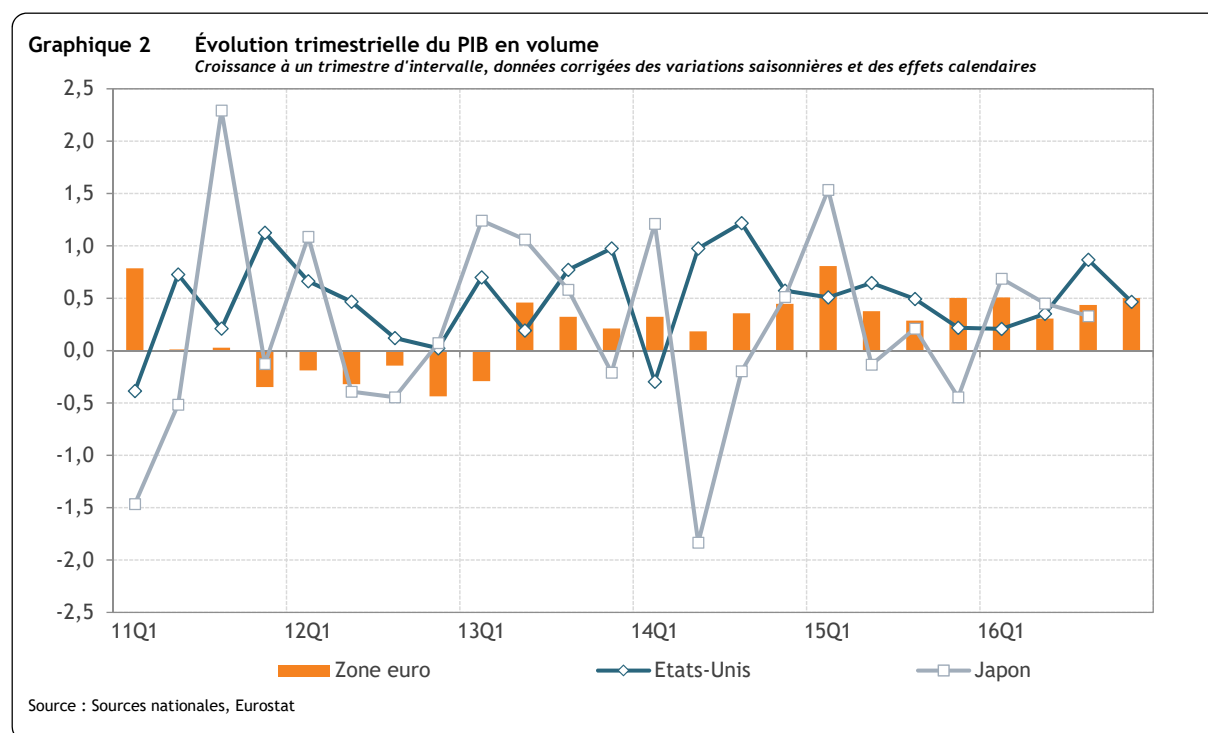
Par rapport au budget économique de septembre, la croissance au Royaume-Uni et dans la zone euro a été revue à la hausse pour 2016 et 2017. Le vote en faveur du Brexit n'a, pour l'heure, pas encore eu d'effets négatifs. Au Royaume-Uni, la croissance économique a bien résisté au second semestre 2016 grâce à la vigueur de la consommation privée. Cette vigueur pourrait s'expliquer par le phénomène de 'frontloading', par lequel certaines dépenses sont anticipées en raison de la hausse attendue de l'inflation (suite à la forte dépréciation de la livre britannique).

Le regain de confiance à l'échelle mondiale (voir graphique 1) pourrait stimuler la croissance de l'économie mondiale en 2017. Celle-ci pourrait dès lors passer de 3,1 % en 2016 à 3,4 % cette année.

¹ Les prévisions de PIB données dans ce chapitre se basent, hormis pour la Belgique, sur les prévisions consensus (Consensus Economics, janvier 2017). Toutefois, les chiffres donnés pour l'Allemagne, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont été légèrement revus à la hausse en raison de leur forte croissance au second semestre 2016.

La croissance du PIB américain s'est renforcée, passant de 0,3 % en moyenne sur base trimestrielle au premier semestre 2016 à 0,7 % en moyenne au second semestre. La consommation privée a été stimulée par la création continue de nouveaux emplois ainsi que par la croissance plus rapide des salaires. L'accélération de la croissance du PIB dans le courant de 2016 s'explique aussi par la hausse des exportations, qui a été favorisée par la dépréciation du dollar et le regain d'activité économique à l'échelle mondiale. En revanche, les investissements des entreprises sont restés limités en raison du repli des investissements dans les secteurs minier et pétrolier, et ce sous l'effet de la baisse des prix des matières premières. Le redressement de ces prix devrait stimuler la croissance des investissements en 2017. Combinée à une politique budgétaire plus expansive, une telle hausse profiterait à la croissance du PIB américain, lequel grimperait de 1,6 % en 2016 à 2,3 % en 2017.

La croissance du PIB dans la zone euro s'est quelque peu ralentie, passant de 0,5 % au premier trimestre 2016 à 0,3 % aux deuxième et troisième trimestres, principalement sous l'effet d'une progression moins soutenue de la consommation privée. Au quatrième trimestre, la croissance du PIB aurait été portée à 0,5 % (selon l'estimation flash). Sur l'ensemble de l'année 2016, la croissance du PIB a surtout été forte en Espagne et aux Pays-Bas, mais particulièrement faible en France et en Italie. La baisse des indicateurs de confiance à la suite du référendum sur le Brexit a été de courte durée. L'accroissement du taux d'utilisation des capacités de production et les conditions de financement toujours favorables devraient stimuler la croissance des investissements en 2017. Dans le même temps, la consommation privée est soutenue par l'évolution favorable de l'emploi et les exportations sont stimulées par le renforcement de la demande extérieure et la dépréciation de l'euro. En 2017, la croissance trimestrielle de la zone euro s'établirait, comme en 2016, à 0,4 %, mais sur base annuelle, elle serait plus faible cette année (1,5 %) que l'année dernière (1,7 %), compte tenu d'une situation de départ moins favorable.



Au Japon, la croissance de l'économie s'est ralentie au cours des trois premiers trimestres 2016 en raison de la faible croissance des échanges mondiaux. La reprise récente de la croissance économique mondiale

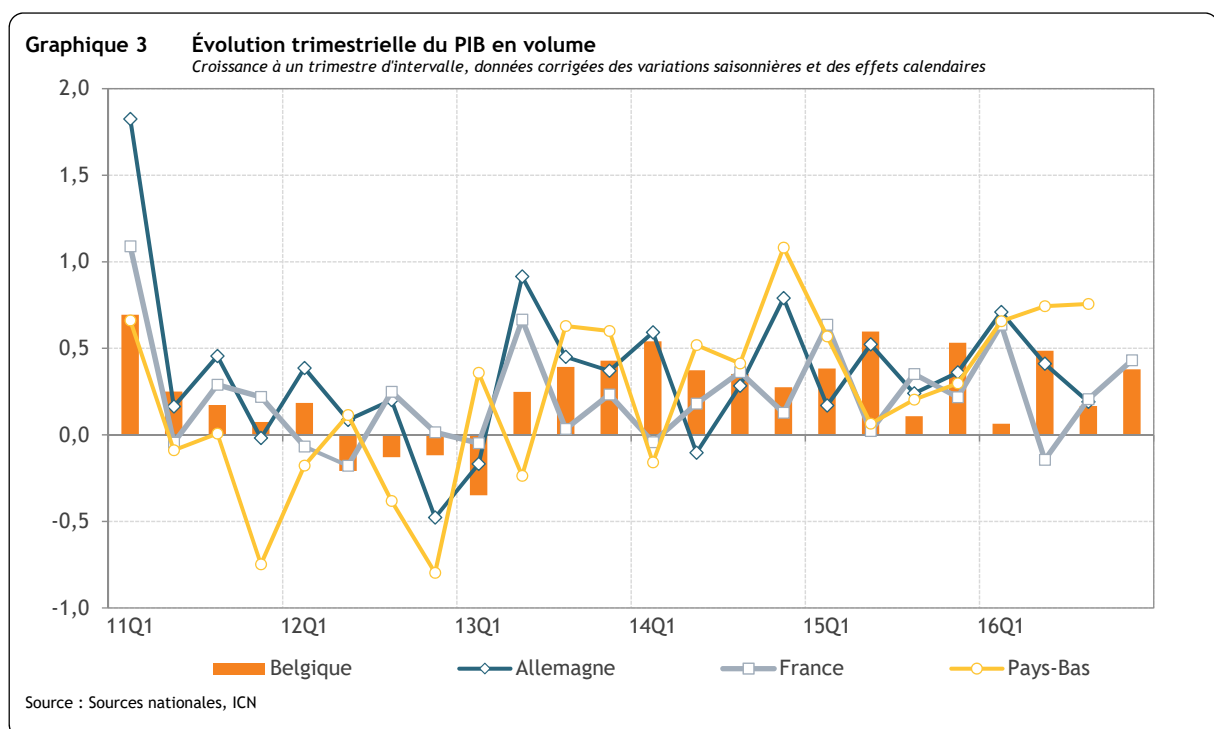
et la dépréciation du yen devraient stimuler les exportations cette année. La croissance du PIB devrait donc se raffermir légèrement, passant de 0,9 % en 2016 à 1,1 % cette année.

Le ralentissement de la croissance de l'économie chinoise a pris fin dans le courant de 2016, suite à de nouvelles injections de crédits et à l'assouplissement de la politique budgétaire. Toutefois, le taux d'endettement global (pouvoirs publics, ménages et entreprises) continue à augmenter, ce qui soulève des questions quant à sa soutenabilité. La croissance annuelle en 2017 serait comparable à celle de 2016 (6,5 %).

1.2. Conjoncture chez nos trois principaux partenaires commerciaux

En 2016, l'économie belge, tout comme l'économie française, a affiché des performances sensiblement inférieures (1,2 %) à celles de l'Allemagne (1,7 %) et surtout des Pays-Bas (2,1 %).

La croissance économique allemande a été particulièrement robuste au premier trimestre 2016 (0,7 %), grâce notamment à l'activité soutenue dans le secteur de la construction. Au cours des deuxième (0,4 %) et troisième (0,2 %) trimestres 2016, la croissance économique s'est néanmoins ralentie, notamment en raison d'une consommation publique moins dynamique suite à la baisse des dépenses consenties pour l'accueil des demandeurs d'asile dont l'afflux s'est réduit. En 2017, la hausse des exportations devrait s'accélérer, parallèlement à la reprise des échanges mondiaux, tandis que la croissance de la consommation privée serait quelque peu freinée par une progression moins soutenue du pouvoir d'achat. Cette évolution s'explique par l'augmentation des prix de l'énergie qui neutralise partiellement l'impact favorable de la progression de l'emploi et de l'accélération de la croissance salariale. La croissance des investissements serait également un peu moins élevée en 2017. Sur base annuelle, la croissance du PIB allemand s'établirait à 1,5 % en 2017, contre 1,7 % en 2016.

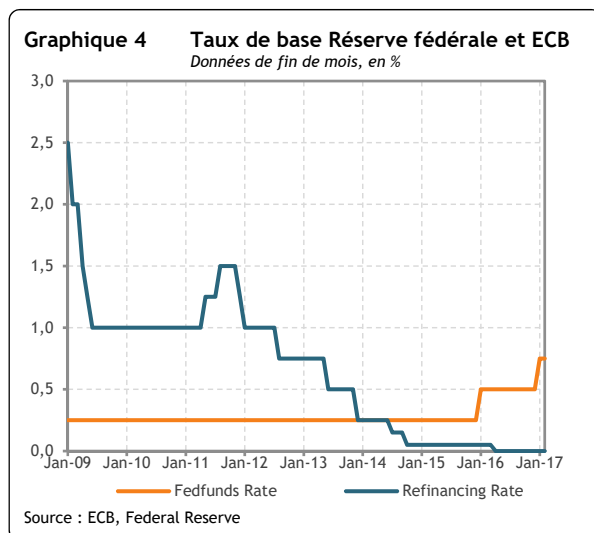


La croissance de l'économie française en 2016 (1,2 %) est une nouvelle fois restée en deçà de la moyenne de la zone euro. Après plusieurs années d'atonie, la croissance des investissements est repartie à la hausse grâce aux réductions de charges et aux conditions de financement extrêmement favorables. La croissance de la consommation privée s'est légèrement accélérée également, soutenue par des mesures fiscales et l'accroissement de l'emploi. En revanche, les exportations ont été particulièrement faibles. Les mesures prises pour renforcer la compétitivité et la croissance plus sensible des échanges mondiaux devraient stimuler les exportations en 2017. Toutefois, la croissance du PIB ne devrait pas dépasser 1,3 % cette année.

En 2016, la croissance du PIB néerlandais s'est établie à 2,1 %, soit la croissance la plus forte enregistrée depuis la crise financière. La faiblesse de la croissance des échanges mondiaux a été compensée par le dynamisme de la demande intérieure. Ce dynamisme concerne particulièrement les investissements qui se sont accrus d'environ 7 %, portés surtout par la construction de logements. Cette année, la croissance du PIB devrait également atteindre 2,1 %. L'activité économique est surtout soutenue par la consommation privée, grâce à la hausse sensible du revenu disponible réel au cours des deux dernières années et à la bonne santé du marché immobilier (ce qui se traduit par des effets de richesse positifs). En outre, les exportations profiteraient d'un redressement de la demande extérieure.

1.3. Taux d'intérêt et taux de change²

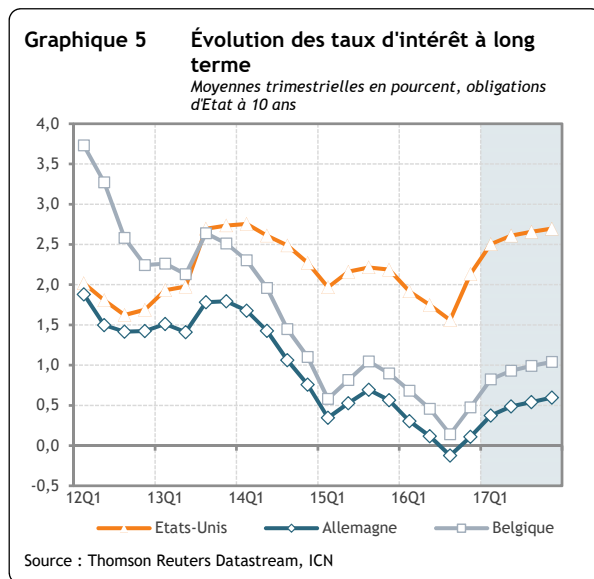
Début 2016, la Banque centrale européenne a abaissé son taux de financement de 5 points de base, le ramenant ainsi à 0 %, et a fixé le taux de dépôt à -0,4 %. En outre, une nouvelle série d'opérations de refinancement ont été lancées pour comprimer le taux de financement des banques et le programme



d'assouplissement quantitatif a été élargi à un montant mensuel de 80 milliards d'euros. Ce montant mensuel sera réduit à 60 milliards d'euros en avril 2017. Il n'est cependant pas encore question d'une éventuelle hausse des taux d'intérêt. L'inflation dans la zone euro a grimpé à près de 2 %, mais cette évolution résulte uniquement de la hausse des prix du pétrole. En effet, l'inflation sous-jacente reste inférieure à 1 %.

En 2016, la Banque centrale américaine a relevé son taux de base (de 25 points de base, pour atteindre 0,75 %) pour la deuxième fois depuis la crise financière. Compte tenu de l'accélération de la croissance économique, du taux de chômage peu élevé, de la croissance salariale et de l'annonce d'une politique budgétaire expansionniste, les marchés à terme tablent sur deux à trois relèvements de taux cette année.

² Ces hypothèses techniques se fondent sur les cotations sur les marchés à terme de fin janvier 2017.



La faiblesse de la croissance économique mondiale et de l'inflation ainsi que la souplesse de la politique monétaire ont entraîné une baisse considérable des taux obligataires européens au cours du premier semestre 2016. Le vote en faveur du Brexit a incité les investisseurs à se tourner davantage vers les obligations d'État, ce qui a entraîné une nouvelle baisse des taux à long terme jusqu'à des niveaux historiquement bas. Après l'été, l'économie européenne a toutefois continué à enregistrer de meilleures performances que prévu immédiatement après le vote en faveur du Brexit en juin 2016. La hausse du taux américain à long terme, qui anticipe une politique budgétaire plus expansive aux

États-Unis, contribue également à pousser les taux d'intérêt européens à long terme vers le haut. Le taux moyen à dix ans dans la zone euro se situe entre-temps à environ 70 points de base au-dessus de son niveau plancher.

Le report d'un nouveau resserrement monétaire aux États-Unis s'est initialement traduit par une appréciation de l'euro par rapport au dollar au cours du premier semestre 2016. Le vote en faveur du Brexit et les incertitudes qui en découlent quant à la survie de l'UE ont toutefois entraîné un retournement de tendance. La dépréciation de l'euro s'est encore accentuée par l'attente d'un resserrement monétaire plus marqué aux États-Unis. Le taux de change euro-dollar en 2016 est pratiquement revenu à son niveau de 2015. Le taux de change nominal effectif pour la Belgique³ s'est néanmoins raffermi de 1,5 % en 2016, surtout en raison de l'appréciation par rapport à la livre britannique, la lire turque et le rouble russe. Le taux de change nominal effectif pour la Belgique devrait s'apprécier légèrement cette année (0,4 %). La perte enregistrée par rapport au dollar et aux monnaies des pays producteurs de matières premières serait en effet plus que compensée par une nouvelle appréciation par rapport à la livre britannique.

1.4. Incertitudes

Le scénario présenté ci-dessus se caractérise par des risques importants. Ainsi, il convient de relever la grande incertitude planant sur la politique commerciale qui sera menée aux États-Unis. Si des mesures susceptibles de déboucher sur des conflits commerciaux venaient à être prises, le commerce mondial en serait entravé. En outre, une hausse rapide des taux directeurs américains pourrait, dans un certain nombre d'économies émergentes, provoquer des fuites de capitaux.

Le risque d'une résurgence de la crise de l'euro reste réel compte tenu des problèmes persistants dans le secteur bancaire italien, de l'insoutenabilité de la dette publique grecque et de la victoire possible de partis eurosceptiques aux élections qui se tiendront prochainement dans quelques États membres importants.

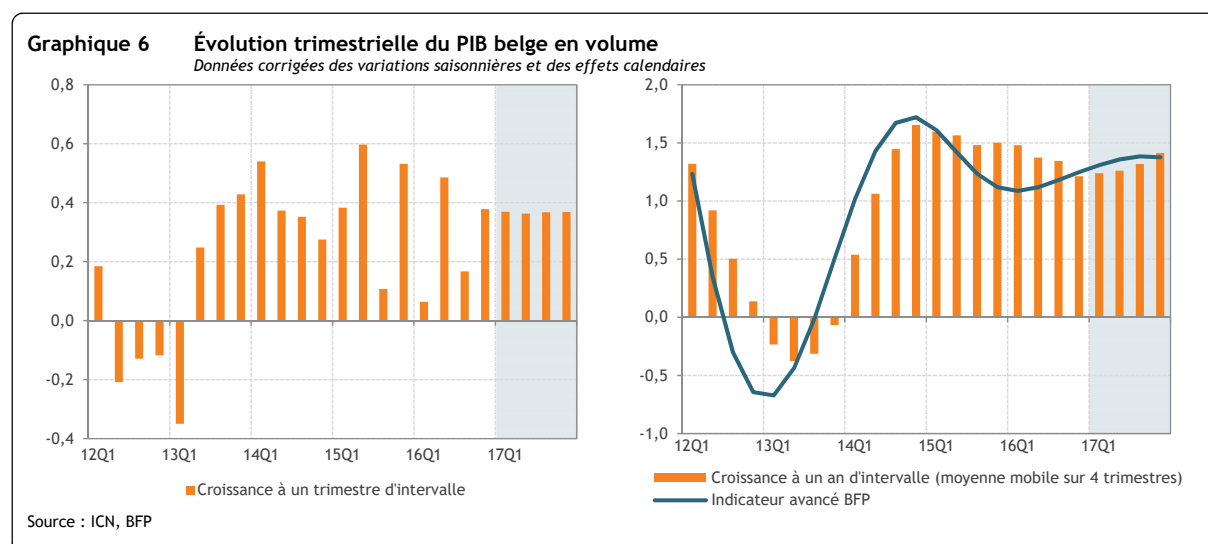
³ Le taux de change moyen de l'euro par rapport aux monnaies des principaux partenaires commerciaux de la Belgique.

2. Le PIB et les principales composantes de la demande

2.1. Croissance économique

En 2016, la croissance économique (1,2 %) est en recul par rapport à 2014 (1,7 %) et 2015 (1,5 %), principalement du fait d'une croissance plus faible de la demande intérieure, dont la contribution à la croissance du PIB est retombée à 0,4 point de pourcentage (contre 1,9 point de pourcentage en moyenne sur 2014-2015). La croissance a donc été surtout soutenue par les exportations nettes, dont la contribution à la croissance (0,8 point de pourcentage) n'avait plus atteint un tel niveau depuis 2002⁴.

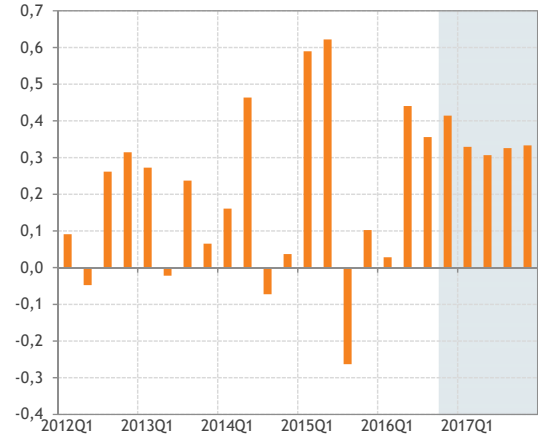
En 2017, la croissance économique s'élèverait à 1,4 %, soit une croissance de 0,3 à 0,4 % par trimestre en moyenne. L'augmentation de l'activité économique serait soutenue tant par la consommation privée que par les investissements, avec des contributions à la croissance de 0,7 point de pourcentage dans les deux cas. Par contre, la contribution des exportations nettes à la croissance serait nulle, en raison de l'amélioration de la demande intérieure qui pousse les importations à la hausse.



⁴ Cette forte contribution est due en majeure partie aux investissements exceptionnels de 2014 et 2015, qui ont gonflé les importations en 2014 et 2015. Suite à la disparition de ces investissements, la croissance des importations a dès lors été limitée en 2016.

2.2. Consommation des particuliers

Graphique 7 Consommation des particuliers en volume
Croissance à un trimestre d'intervalle, données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires

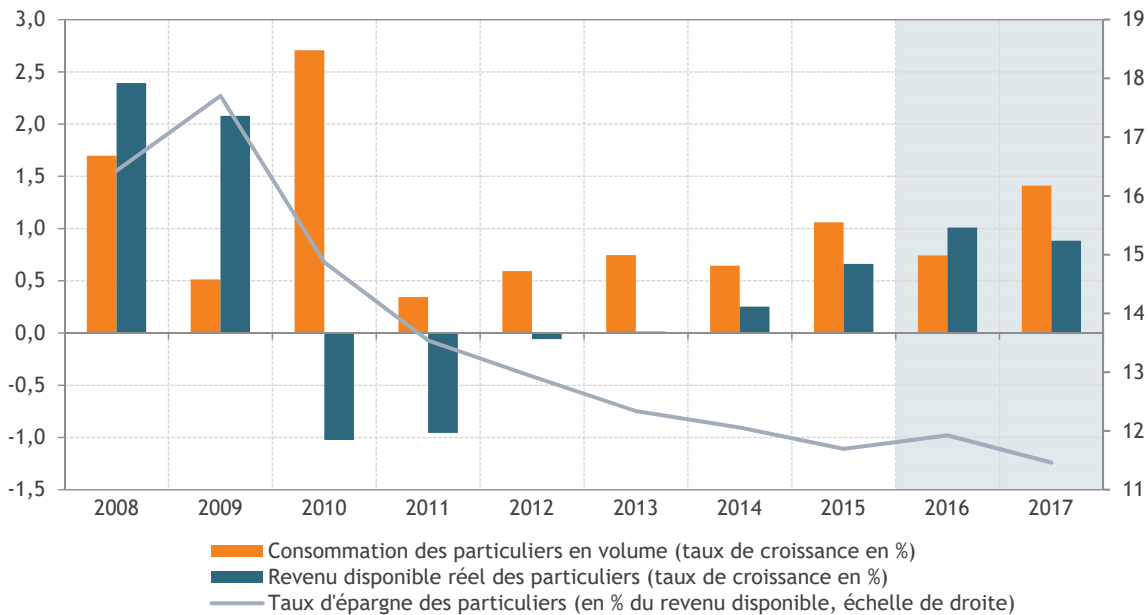


Source : ICN, BFP

La croissance de la consommation des particuliers s'est limitée à 0,7 % en 2016. Ce résultat reflète principalement la croissance nulle enregistrée au premier trimestre, mais est également dû à la faiblesse de la progression du pouvoir d'achat (1 %). Malgré les nombreuses créations d'emploi qui ont soutenu l'augmentation de ce pouvoir d'achat, celle-ci a été freinée par la chute des revenus nets de la propriété. Certaines mesures gouvernementales ont pourtant porté le revenu disponible réel, comme par exemple le relèvement du plafond pour les frais professionnels forfaitaires déductibles, mais ces effets ont été partiellement neutralisés par le relèvement de la TVA sur l'électricité à usage domestique, par le relèvement d'autres im-

pôts indirects et par le saut d'index. Une croissance de la consommation privée (0,7 %) plus faible que celle du pouvoir d'achat (1 %) est synonyme d'un relèvement du taux d'épargne des particuliers.

Graphique 8 Consommation des particuliers, revenu disponible et taux d'épargne



Source : ICN, BFP

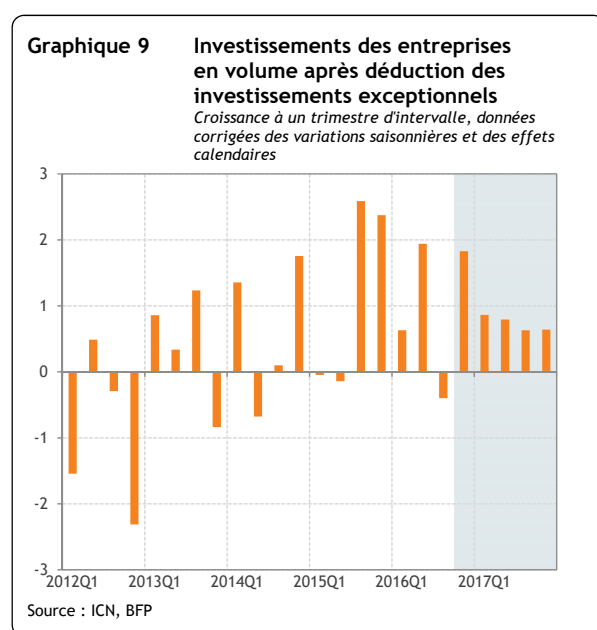
En 2017, la catégorie de revenus primaires qui connaîtrait la plus forte croissance est celle des revenus nets de la propriété, grâce à l'accélération de l'activité et à une meilleure rentabilité des entreprises. Les revenus des indépendants ainsi que les salaires augmenteraient également. La hausse des salaires n'est pas uniquement due aux créations nettes d'emplois, mais également à la disparition de l'effet du saut d'index. Alors que les impôts sur le revenu ont reculé, en termes réels, en 2015 et 2016, ils devraient à

nouveau augmenter cette année, en l'absence de nouvelles mesures de réductions d'impôt. De plus, la croissance du revenu disponible réel de 2017 (0,9 %) est limitée par l'augmentation du prix du pétrole⁵.

Malgré la hausse contenue du pouvoir d'achat, la croissance de la consommation privée s'accélérait en 2017, entraînant une baisse du taux d'épargne. L'amélioration de la situation sur le marché du travail devrait en effet se traduire par une augmentation de la confiance des consommateurs.

2.3. Investissements des entreprises

Les investissements des entreprises en volume ont connu une croissance modérée en 2016 ; cette dernière a toutefois été fortement influencée à la baisse par le contrecoup d'achats exceptionnels (navires, brevets) qui ont gonflé les investissements des entreprises en 2014 et 2015. Abstraction faite de ces achats



exceptionnels, les investissements des entreprises ont augmenté de 5,4 % en 2016. Cette forte croissance s'explique par le niveau élevé du taux d'utilisation des capacités de production industrielle, lequel dépasse depuis un an sa moyenne historique. En outre, les conditions de crédit⁶ sont très favorables et la rentabilité des entreprises s'est améliorée au cours des trois dernières années, suite notamment à la diminution des coûts du travail.

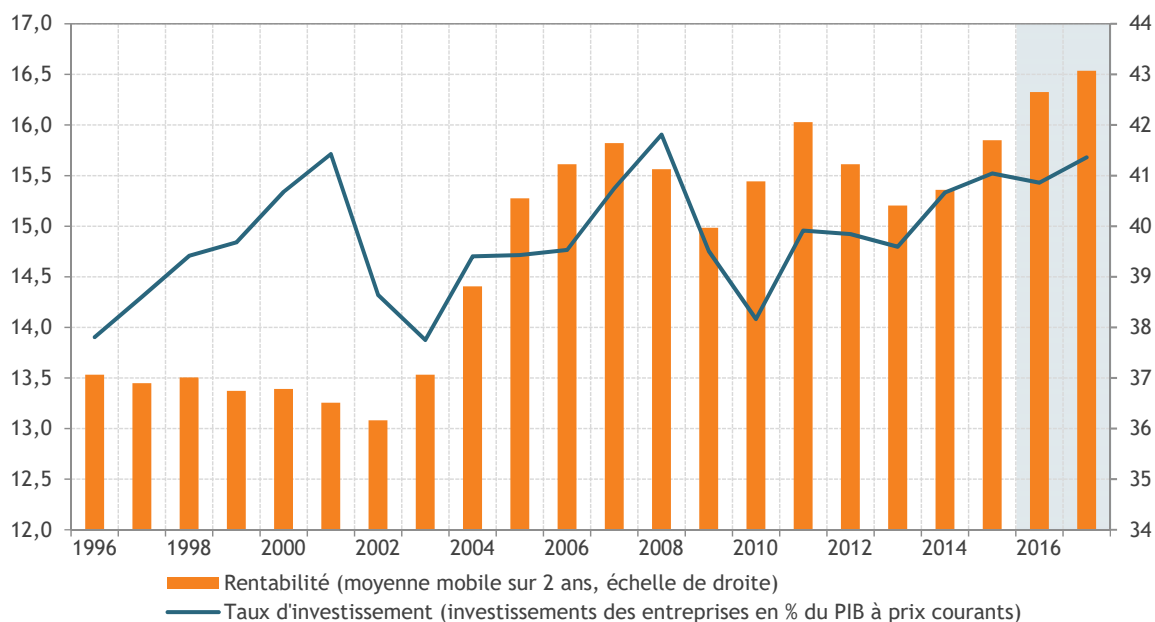
En 2017, le niveau relativement élevé du taux d'utilisation des capacités de production industrielle ainsi que la nouvelle progression de la rentabilité des entreprises devraient soutenir les investissements des entreprises. Cependant, les conditions de crédit devraient quelque peu se resserrer, suite

à la remontée attendue des taux d'intérêt. Dans ce contexte, la croissance des investissements des entreprises s'établirait à 3,2 %. Notons que la part des investissements des entreprises dans le PIB (à prix courants) serait à nouveau en hausse en 2017 ; elle atteindrait 16,7 %, contre 16,4 % en 2016 et 15,6 % en 2013.

⁵ La hausse du prix du pétrole n'a pas de répercussion immédiate sur la hausse de l'indice santé. Le pouvoir d'achat des particuliers est dès lors poussé à la baisse.

⁶ Le pourcentage d'entreprises qui considère les conditions de crédit actuelles comme défavorables est en diminution depuis début 2013, comme l'indique l'indice de perception de la contrainte de crédit publié par la Banque Nationale.

Graphique 10 Taux d'investissement et rentabilité dans le secteur marchand

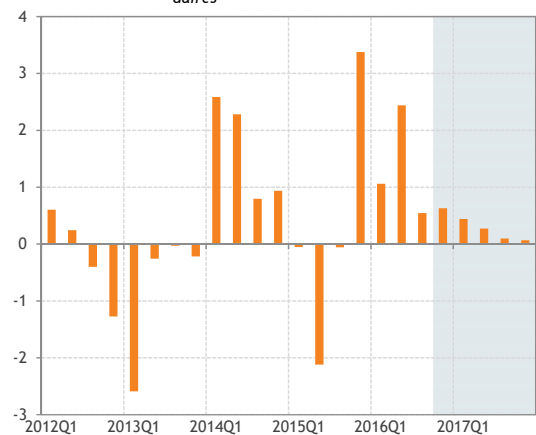


Source : ICN, BFP

2.4. Investissements en logements

Graphique 11 Investissements en logements en volume

Croissance à un trimestre d'intervalle, données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires



Source : ICN, BFP

La forte croissance en volume des investissements en logements en 2016 (5,4 %) reflète surtout une situation de départ favorable, à savoir la forte augmentation de la construction de logements au quatrième trimestre 2015. Cette croissance s'inscrit dans un contexte de conditions de financement favorables.

En 2017, les investissements des particuliers devraient à nouveau augmenter, les entreprises du secteur de la construction évaluant en effet favorablement leur carnet de commandes. La croissance des investissements en logements ralentirait néanmoins (2,1 %) par rapport à 2016, à cause notamment de la hausse attendue des taux hypothécaires.

2.5. Consommation et investissements publics

En 2016, la consommation publique en volume a progressé de 0,4 %, soit une croissance similaire à celle de 2015. Elle a été soutenue par l'augmentation (en volume) des rémunérations publiques. En effet, la durée du travail a augmenté en raison de la crise de l'asile et de la politique migratoire. De plus, la baisse des achats nets de biens et services (en volume) a été moins prononcée qu'en 2015 et 2014. La

croissance en volume des prestations sociales en nature a, par contre, été moins dynamique qu'au cours du passé récent.

En 2017, la croissance de la consommation publique en volume n'atteindrait que 0,2 %, en raison notamment d'un recul plus marqué des achats nets de biens et services. En outre, les rémunérations en volume se stabiliseraient suite à la diminution de la durée du travail (effet opposé à celui de la crise de l'asile de 2016).

Les investissements publics en volume ont augmenté de 0,5 % en 2016. Leur croissance s'accélérait en 2017, en raison de la poussée des investissements des pouvoirs locaux en vue des élections communales et provinciales de 2018.

2.6. Variations de stocks

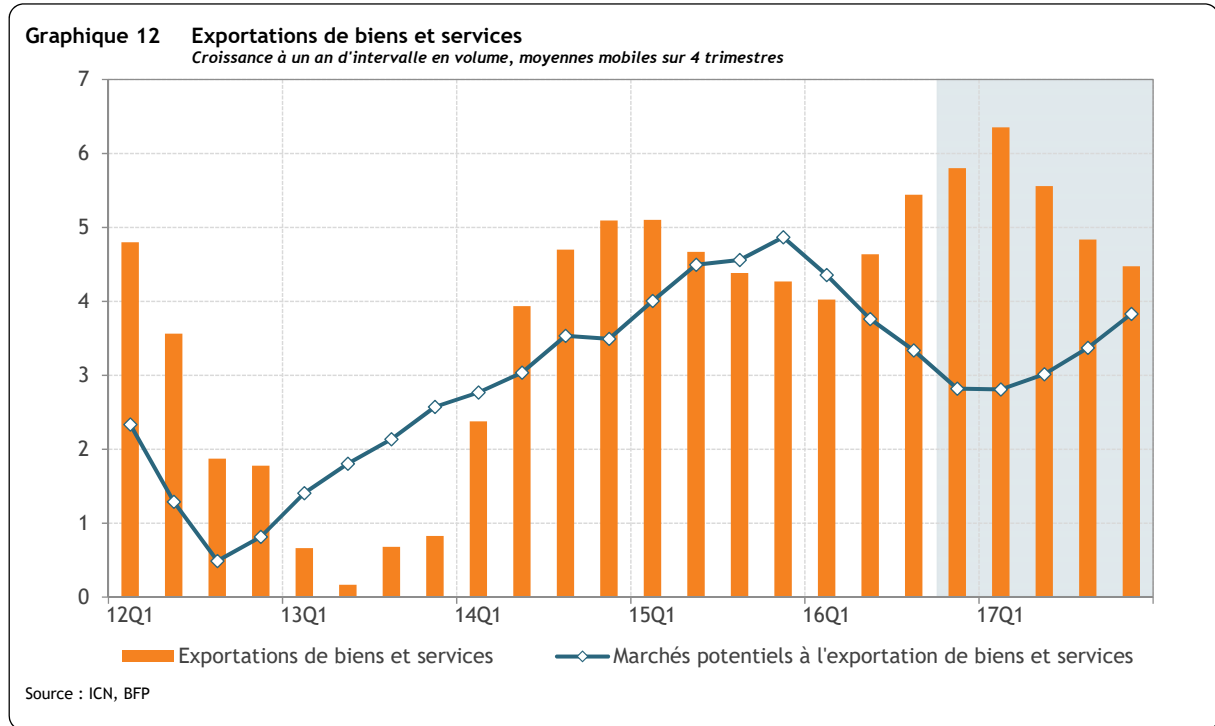
Après avoir contribué positivement à la croissance économique en 2015, les variations de stocks ont fourni une contribution très négative à la croissance du PIB en 2016 (-0,6 point de pourcentage). Pour 2017, nos prévisions reposent sur une contribution nulle des variations de stocks à la croissance du PIB.

2.7. Exportations et importations

Tout comme en 2016, la croissance des exportations belges serait soutenue cette année par la dépréciation de l'euro ainsi que par l'évolution favorable des coûts intérieurs, conséquence directe des mesures prises pour limiter le coût du travail. La progression en volume des exportations, particulièrement vigoureuse en 2016 (5,8 %), devrait ralentir à 4,5 % en 2017. Cette évolution s'explique dans une large mesure par la réorganisation qui a été opérée dans une grande entreprise du secteur pharmaceutique et qui a subitement dopé les exportations au deuxième trimestre 2016. Il en va de même pour les importations, lesquelles ont augmenté de 5 % en 2016 et devraient croître de 4,7 % en 2017. Abstraction faite de l'opération de réorganisation précitée, la croissance des exportations atteindrait 3,9 % tant en 2016 qu'en 2017, tandis que celle des importations serait de 3 % en 2016 et 4,2 % en 2017. Etant donné que cette opération a influencé aussi bien les importations que les exportations, l'impact sur le PIB est nul. La contribution des exportations nettes à la croissance économique a toutefois été importante en 2016 (+0,8 point de pourcentage), mais cela est dû à la disparition d'un certain nombre d'achats exceptionnels de biens d'investissement effectués en 2014-2015 (tankers par Euronav, deux brevets ; voir les éditions précédentes) qui avaient été totalement importés. En 2017, la contribution serait nulle.

La progression des débouchés extérieurs a été plutôt limitée en 2016 (2,8 %) et ce, parce que la croissance appréciable du PIB dans la zone euro ne s'est accompagnée que d'une faible croissance des importations. En 2017, la croissance des débouchés extérieurs devrait se raviver pour atteindre 3,8 % mais, tout comme en 2016, rester inférieure à la croissance des exportations belges pour la raison mentionnée ci-dessus. En d'autres termes, des gains de parts de marché seraient enregistrés pour les deux années. Ceci n'est pas un phénomène très récent. Alors que l'économie belge perdait continuellement d'importantes parts de marché depuis le milieu des années 1980, il semble que ce mouvement se soit enrayé depuis la crise financière et que la Belgique gagne même des parts de marché depuis lors.

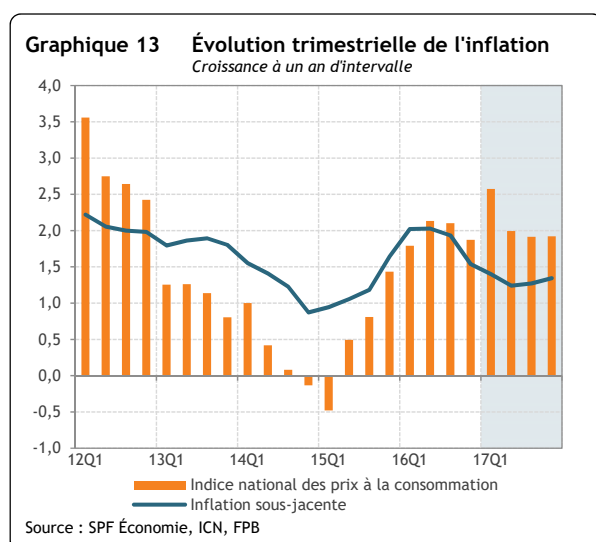
Le solde des opérations courantes de la balance des paiements s'est élevé à 0,7 % du PIB en 2016, mais devrait retomber à 0,5 % du PIB cette année. Vu que l'énergie pèse davantage dans les prix à l'importation que dans les prix à l'exportation, les premiers augmenteraient plus vite que les seconds suite à la hausse des prix du pétrole (+31 % en euros).



3. Évolution des prix et salaires

3.1. Évolution des prix intérieurs

Même si la croissance à un an d'intervalle des prix du pétrole en euros a été nettement négative entre le début de l'année 2015 et le milieu de l'année 2016, l'inflation⁷ s'est redressée, passant de -0,5 % au premier trimestre 2015 à 2,1 % au deuxième trimestre 2016. Cette progression s'explique surtout par la hausse de l'inflation sous-jacente et des prix de l'électricité. Depuis octobre 2016, la croissance à un an d'intervalle du prix du Brent en euros est de nouveau positive en raison de l'augmentation progressive des prix du pétrole en dollars et d'une légère dépréciation de l'euro par rapport au dollar. La hausse marquée des prix à la consommation qui en résulte est toutefois freinée par la disparition de l'effet haussier d'un certain nombre de facteurs sur l'inflation. Néanmoins, l'inflation devrait être supérieure à 2,5 % au premier trimestre 2017, car la croissance moyenne à un an d'intervalle des prix du pétrole en euros devrait atteindre près de 70 % au cours de ce trimestre.



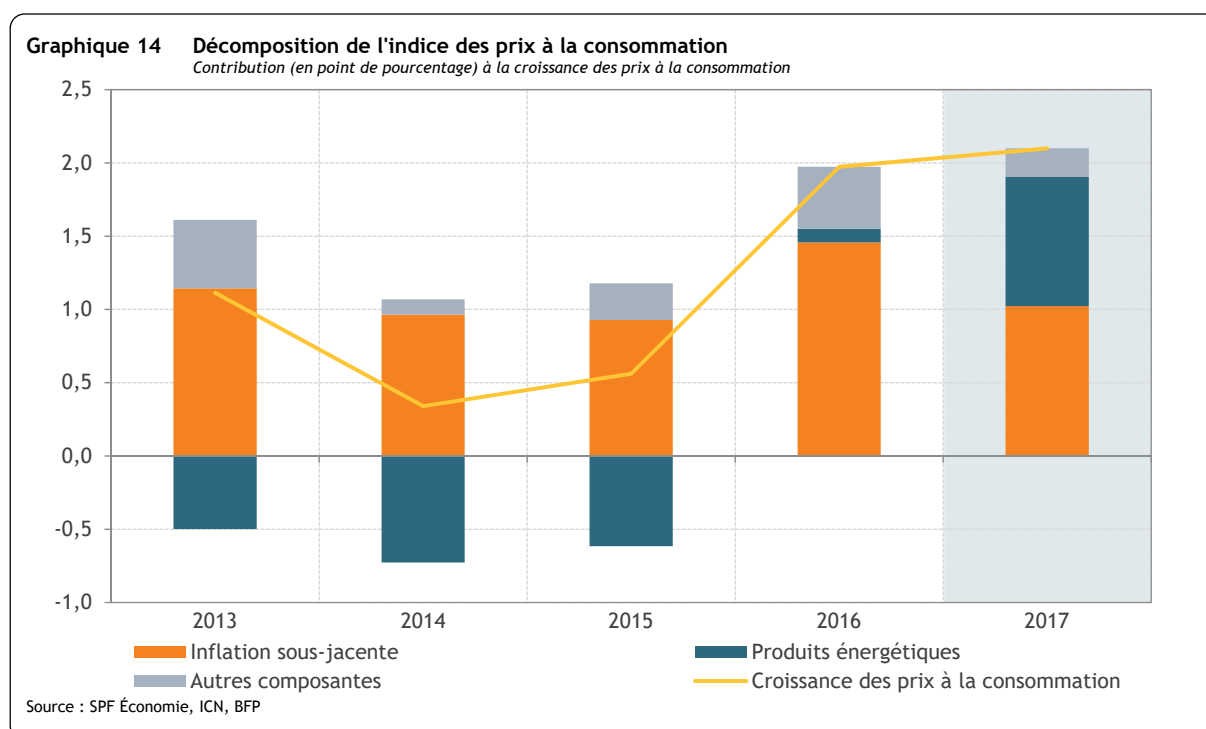
L'inflation sous-jacente⁸ a sensiblement progressé au cours du deuxième semestre 2015 et du premier semestre 2016. Cette évolution s'explique largement par des mesures et des facteurs techniques. Ainsi, le droit d'inscription aux établissements de l'enseignement supérieur en Flandre a été nettement majoré à partir d'octobre 2015, le prix des véhicules neufs a fortement augmenté en novembre 2015 suite à l'introduction de la norme d'émission Euro 6, etc. De tels facteurs ont un effet haussier sur l'inflation pendant 12 mois, avant de disparaître. La disparition de ces effets haussiers explique partiellement la baisse de l'inflation sous-jacente depuis le quatrième trimestre 2016.

En outre, la diminution du coût salarial par unité produite qui a été observée au cours des dernières années et qui résulte de la politique de modération salariale menée, exerce également une pression à la baisse sur l'inflation (sous-jacente). Depuis 2017, il existe à nouveau une certaine marge pour des hausses salariales (voir section 3.3.1.) de sorte que le coût salarial par unité produite affiche à nouveau une croissance positive. Cela devrait se traduire par une hausse progressive de l'inflation sous-jacente au cours du deuxième semestre 2017. La répercussion - avec un certain retard - de la hausse des prix du pétrole dans les prix d'autres biens et services devrait également aviver l'inflation sous-jacente.

⁷ L'inflation est mesurée comme la croissance à un an d'intervalle de l'indice national des prix à la consommation (INPC).

⁸ L'inflation sous-jacente est calculée en épurant l'INPC de l'impact des changements de prix d'origine administrative et de l'évolution des prix des composantes traditionnellement volatiles. Le calcul de l'inflation sous-jacente exclut donc les éléments suivants : les effets des modifications de la TVA, des accises, d'autres impôts indirects et de la taxe de circulation ainsi que l'évolution du prix de l'eau, des produits énergétiques, du tabac, des boissons alcoolisées, du poisson et des fruits de mer, des produits à base de viande et des fruits et légumes frais.

Le graphique 14 montre que la hausse de l'inflation jusqu'à 2,0 % en 2016 (contre 0,6 % en 2015) s'explique surtout par l'augmentation de l'inflation sous-jacente (cf. supra) et par une contribution plus importante des prix énergétiques. L'évolution des prix du pétrole exprimés en euros (-36 % en 2015 et -16 % en 2016 en moyenne) peut expliquer une contribution moins négative qu'en 2015 des produits énergétiques à l'inflation, mais pas leur contribution positive en 2016. Cette dernière résulte exclusivement de l'évolution du prix de l'électricité. En effet, diverses mesures prises dans le courant de l'année 2016⁹ ont entraîné une hausse de la facture d'électricité de près de 30 % en 2016 par rapport à 2015 pour un ménage belge moyen. La contribution plus importante des 'autres composantes' est due à la nette hausse des accises sur les boissons alcoolisées en novembre 2015 (qui a surtout eu un impact sur l'inflation en 2016), mais également à la forte augmentation du prix des produits frais.



L'inflation devrait presque se stabiliser en 2017 (2,1 %) par rapport à 2016. En effet, la contribution moindre de l'inflation sous-jacente et des 'autres composantes' est largement compensée par la contribution accrue des prix énergétiques. Cette hausse s'explique surtout par l'évolution du prix du Brent qui, exprimé en euros, serait plus de 30 % plus élevé en 2017 qu'en 2016. De plus, les accises sur l'essence et le diesel sont de nouveau indexées en 2017 et des hausses supplémentaires d'accises sont appliquées au diesel. L'impact haussier de ces mesures sur l'inflation est toutefois modéré par la baisse simultanée des accises sur l'essence¹⁰. En outre, l'augmentation moyenne du prix de l'électricité en 2017 est toujours poussée à la hausse par un certain nombre de mesures entrées en vigueur dans le courant de l'année

⁹ Notamment la hausse de la 'contribution au Fonds Énergie' de trois à cent euros ou plus par an en Région flamande à partir de mars 2016 et la suppression des kWh gratuits en Région flamande à partir de mai 2016.

¹⁰ Concrètement, les accises sur le diesel sont augmentées depuis fin 2015 via le système de cliquet jusqu'à ce qu'elles atteignent un seuil prédéterminé. Ensuite, les nouvelles baisses de prix à la pompe sont également converties en hausses d'accises sur le diesel jusqu'à ce qu'un deuxième seuil soit atteint, mais des baisses d'accises 'budgétairement neutres' sur l'essence sont simultanément appliquées au cours de cette phase. Vu que le consommateur belge consomme plus de diesel que d'essence, la baisse des accises sur l'essence au cours de la deuxième phase atteint plus du triple de la hausse des accises sur le diesel. En 2017, les accises sur le diesel devraient être augmentées de 22,32 euros par 1000 litres au total en appliquant ce système et les accises sur l'essence devraient être réduites de 18,14 euros par 1000 litres.

2016 (cf. supra). La contribution des ‘autres composantes’ est surtout déterminée par l’évolution du prix des boissons alcoolisées, du tabac et des produits frais. Les facteurs ayant entraîné une contribution plus élevée en 2016 (hausse des accises sur les boissons alcoolisées et forte augmentation du prix des produits frais) ne devraient plus être présents en 2017, ce qui donne lieu à une diminution, par rapport à 2016, de la contribution des ‘autres composantes’. Toutefois, les accises sur le tabac ont été augmentées au début de cette année, tout comme en 2016.

L’indice santé ne tient pas compte de l’évolution du prix du tabac, des boissons alcoolisées, de l’essence et du diesel. Vu que la baisse du prix de l’essence et du diesel n’est pas prise en compte, l’indice santé a progressé un peu plus rapidement (2,1 %) que l’indice des prix à la consommation (2,0 %) en 2016. Cette année, le prix de l’essence et du diesel devrait augmenter sensiblement. La croissance de l’indice santé (1,7 %) devrait donc être inférieure à l’inflation (2,1 %).

3.2. Indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales

L’indice santé lissé a dépassé pour la dernière fois l’indice pivot en mai 2016 (l’indice pivot s’élevait alors à 101,02)¹¹. En conséquence, les allocations sociales et les salaires du personnel de la fonction publique ont été majorés de 2 %, respectivement en juin et juillet 2016. Compte tenu de l’évolution mensuelle de l’indice santé, l’indice santé lissé dépasserait l’indice pivot actuel (103,04) en mai 2017. La majoration de 2 % des allocations sociales et des salaires du personnel de la fonction publique interviendrait respectivement en juin 2017 et en juillet 2017.

3.3. Évolution salariale dans le secteur marchand

3.3.1. Évolution du coût salarial

La concertation interprofessionnelle pour la période 2015-2016 avait débouché sur un projet d’accord qui n’avait été signé que par huit membres du Groupe des dix. Les dispositions du projet d’accord relatives à l’évolution des salaires ont été coulées dans la loi du 28 avril 2015 instaurant la marge maximale pour l’évolution du coût salarial pour les années 2015 et 2016¹². D’après cette loi, les salaires conventionnels sont bloqués en 2015 et une certaine marge se libère en 2016 pour relever les salaires horaires bruts avant indexation¹³.

Les salaires conventionnels sont restés pratiquement inchangés tant en 2015 qu’en 2016. On a toutefois enregistré, au cours des deux années, une légère hausse (respectivement de 0,3 % et 0,2 %) des salaires horaires bruts avant indexation. Cette hausse résulte de la dérive salariale, qui peut s’expliquer par les modifications dans la structure de l’emploi ou par les augmentations salariales octroyées par l’employeur en dehors du cadre d’une CCT.

¹¹ Depuis avril 2016, il est calculé comme la moyenne mobile sur quatre mois de l’indice santé, multipliée par 0,98.

¹² Voir Moniteur belge du 30 avril 2015, p. 24159.

¹³ La marge pour 2016 est scindée en une augmentation maximale de 0,5 % de la masse salariale brute et une marge additionnelle de 0,3 % de la masse salariale « en net », dans les deux cas sans charges supplémentaires pour l’employeur. Les éditions précédentes des perspectives du BFP ont tenu compte d’une augmentation des salaires horaires bruts avant indexation de 0,5 %.

Tableau 1 Formation du coût salarial dans le secteur marchand
Taux de croissance en %

	2015	2016	2017
Coût salarial horaire nominal après déduction des subventions salariales ^a	-0,1	-0,3	1,6
Coût salarial horaire nominal	0,0	-0,4	1,5
Augmentation due :			
- à une hausse salariale horaire brute avant indexation ^b	0,3	0,2	0,5
- à une indexation	0,2	0,5	1,4
- aux cotisations patronales totales ^c	-0,5	-1,1	-0,4

a. Dans les comptes nationaux établis selon le SEC 2010, les subventions salariales et les réductions ciblées de cotisations patronales ne sont pas portées en déduction du coût salarial, mais enregistrées à titre d'autres subventions sur la production.

b. Hausses salariales conventionnelles avant indexation plus dérive salariale.

c. Cotisations patronales légales, extralégales et imputées.

En dépit d'une progression de l'indice de santé de 1,0 % en 2015 et de 2,1 % en 2016, l'indexation dans le secteur privé n'a pas dépassé 0,2 % et 0,5 % respectivement, en raison du saut d'index. L'indice santé lissé, qui sert de base pour indexer les salaires et les allocations sociales, a en effet été bloqué entre avril 2015 et mars 2016 dans le cadre du saut d'index. Compte tenu de cette indexation limitée, la progression des salaires horaires bruts nominaux (de 0,5 % en 2015 et 0,7 % en 2016) ne s'est pas écartée sensiblement de la croissance des salaires horaires bruts avant indexation.

Les cotisations patronales ont contribué négativement, en 2015 et surtout en 2016, à l'évolution des coûts salariaux. L'évolution du taux de cotisations patronales au sens strict¹⁴ montre que cette contribution négative est principalement due à la baisse des cotisations patronales payées à la sécurité sociale. Le taux de cotisations patronales au sens large¹⁵ a reculé davantage encore que le taux au sens strict. Par conséquent, les cotisations patronales extralégales et fictives ont également contribué à limiter la croissance des coûts salariaux.

Bien que la nouvelle loi sur la norme salariale¹⁶ n'était pas encore approuvée lorsque l'accord interprofessionnel (AIP) 2017-2018 a été négocié, il a déjà été tenu compte, lors des discussions, des nouvelles restrictions imposées par la loi en matière de marge disponible pour des hausses salariales¹⁷. Dans le projet d'AIP de la mi-janvier, qui a été approuvé par tous les membres du Groupe des dix au cours des semaines suivantes, la marge de négociation des salaires au niveau sectoriel s'élève à 1,1 % sur l'ensemble des deux années (en plus des indexations et des hausses barémiques). Dans les présentes perspectives, nous tablons sur une augmentation de 0,5 % des salaires horaires bruts avant indexation en 2017. L'indexation s'établirait à 1,4 % et se rapprocherait donc à nouveau de l'évolution de l'indice santé, dès lors que les effets du saut d'index seraient pratiquement dissipés. En 2017, les cotisations patronales contribueraient à nouveau négativement à la croissance des coûts salariaux. L'évolution du taux de cotisations patronales au sens strict est encore influencée, sur base annuelle, par le tax shift puisque la baisse des taux faciaux n'a débuté qu'au deuxième trimestre de 2016. En outre, les cotisations fictives

¹⁴ Il s'agit des cotisations patronales reçues par la sécurité sociale avant déduction des réductions ciblées de cotisations patronales, exprimées en pour cent de la masse salariale brute.

¹⁵ Il s'agit des cotisations patronales reçues par les autorités fédérales et des cotisations extralégales et fictives, exprimées en pour cent de la masse salariale brute.

¹⁶ Il s'agit de la loi modifiant la loi du 26 juillet 1996 relative à la promotion de l'emploi et à la sauvegarde préventive de la compétitivité.

¹⁷ La nouvelle loi stipule notamment qu'une partie des réductions de cotisations octroyées dans le cadre du tax shift est retirée de la marge de négociation et que seule une partie de l'éventuel handicap salarial négatif par rapport à 1996 peut être convertie en hausse de salaire.

seraient influencées par la nouvelle baisse du nombre de bénéficiaires du régime de chômage avec complément d'entreprise. Le total des subventions salariales et des réductions ciblées de cotisations patronales (qui, en comptabilité nationale, ne sont pas déduites des coûts salariaux) progresserait moins rapidement que le coût salarial, tel que défini dans les comptes nationaux, et aurait ainsi un léger impact à la hausse sur l'évolution des coûts salariaux horaires à laquelle les employeurs sont réellement confrontés.

3.3.2. Réductions de cotisations patronales et subventions salariales

L'estimation des réductions de cotisations patronales et des subventions salariales au profit des entreprises sur la période 2016-2017 se fonde sur le tax shift du gouvernement fédéral et sur les réformes des politiques du coût du travail menées en Régions wallonne et flamande et, dans une moindre mesure, en Région de Bruxelles-Capitale.

Le tax shift réorganise progressivement les réductions structurelles de cotisations patronales dans les secteurs marchand et non marchand sur plusieurs années à partir du deuxième trimestre 2016. En ce qui concerne le secteur marchand et les entreprises de travail adapté qui sont redevables de la cotisation de modération salariale, cette réorganisation se traduit par des réductions des taux faciaux de cotisations patronales, la diminution (en 2016) et finalement la suppression (en 2018) de la réduction forfaitaire générale, la suppression des réductions spécifiques pour les hauts salaires (en 2018) et le renforcement des réductions spécifiques pour les bas salaires (de manière progressive sur la période 2016-2019). Dans le secteur non marchand et les entreprises de travail adapté qui ne sont pas redevables de la cotisation de modération salariale, la réorganisation s'opère par un relèvement de la réduction forfaitaire générale et de la réduction ciblée sur les bas salaires.

Après la suppression, en 2016, de la subvention salariale générale pour la plupart des salariés du secteur marchand, les subventions salariales fédérales octroyées via le non-versement du précompte professionnel consistent principalement en des subventions salariales pour le travail de nuit et en équipe (les hausses des taux de subventionnement introduites dans le courant de 2016 atteignent leur vitesse de croisière en 2017).

Les réductions ciblées de cotisations patronales au bénéfice du secteur marchand proviennent du renforcement du volet 'premiers engagements' via le tax shift fédéral et des réformes progressives des politiques régionales concernant le coût du travail qui sont menées en Flandre (depuis le second semestre de 2016) et en Wallonie (deuxième semestre de 2017). Un certain nombre de mesures s'éteindront d'ici la fin 2018 ou la mi-2020 et d'autres mesures seront lancées ou renforcées. On tient également compte des critères plus stricts en matière de réductions ciblées sur les travailleurs âgés qui ont été introduits, dans la Région de Bruxelles-Capitale au quatrième trimestre 2016. Faute d'informations concrètes, nous supposons que les autres modalités de la politique bruxelloise en matière de coût du travail n'évolueront pas d'ici 2019.

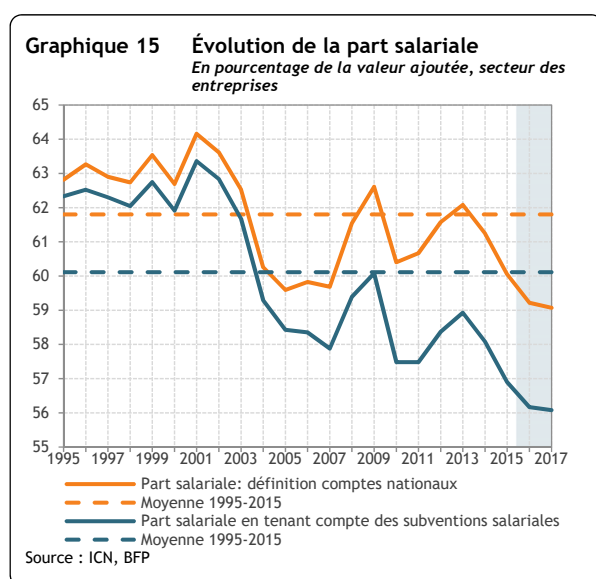
En Flandre, le budget consacré aux réductions du coût du travail est dorénavant ciblé sur les travailleurs âgés et les travailleurs moins qualifiés, au détriment des autres groupes cibles et des allocations d'activation. La dispense de versement des cotisations personnelles légales dans les secteurs de la marine marchande et du remorquage en mer nécessitera toutefois une légère augmentation de ce budget. La

politique wallonne favorisera progressivement les réductions ciblées sur les travailleurs âgés ainsi que les allocations d'activation pour les chômeurs de longue durée et les jeunes peu qualifiés au détriment de la plupart des autres réductions ciblées.

À l'échelle régionale, les activations diminueront globalement dans la première phase de la période transitoire sous l'impulsion de la politique flamande, même si cette tendance est freinée par la politique wallonne. Cette baisse temporaire ne tient pas compte de la décision de principe, mais qui n'a pas été quantifiée, de la Région de Bruxelles-Capitale, qui consiste à privilégier davantage les allocations d'activation plutôt que les réductions ciblées.

3.3.3. Évolution de la part salariale

Selon les règles comptables du SEC 2010, tant les réductions ciblées de cotisations patronales que les subventions salariales (réductions de précompte professionnel) sont comptabilisées comme des autres subventions sur la production. Cela signifie que toutes les réductions de charges salariales dont les employeurs bénéficient ne sont pas déduites des coûts salariaux tels qu'évalués dans les comptes nationaux. Par conséquent, la part salariale¹⁸ calculée selon les définitions de la comptabilité nationale est plus élevée que la part salariale calculée en tenant compte des subventions salariales et des réductions ciblées de cotisations patronales (voir graphique 15). En outre, l'écart entre ces deux définitions de la part salariale s'est fortement accru depuis 2003. Alors que cet écart était en moyenne de 1,7 point de pourcentage durant la période 1995-2015, il a atteint 3,2 points en 2015.

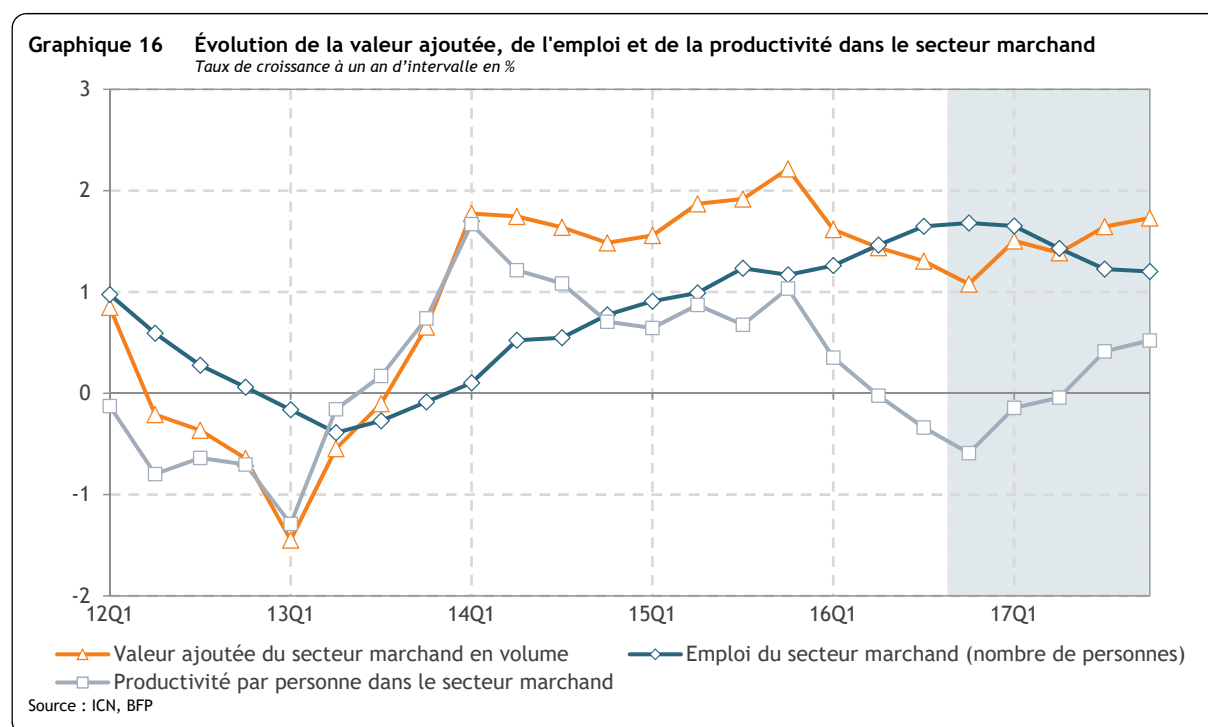


Depuis 2014, l'évolution du coût salarial en Belgique s'inscrit dans le cadre de la politique de modération salariale. Dans ce contexte, les salaires conventionnels ont été bloqués en 2014 et 2015. En outre, l'indice santé lissé, qui sert de référence pour indexer les salaires (et les allocations sociales), a été bloqué à son niveau de mars 2015 entre avril 2015 et mars 2016 en raison du saut d'index. Enfin, les taux faciaux de cotisations patronales ont été abaissés au deuxième trimestre 2016 dans le cadre du tax shift. Ce paquet de mesures a eu pour conséquence que la part salariale de 2016 (selon les deux définitions) était inférieure de près de 3 points de pourcentage à celle de 2013. Bien que le saut d'index appartienne maintenant au passé et que le récent accord interprofessionnel 2017-2018 crée une certaine marge pour des hausses salariales au niveau sectoriel (voir section 3.1.), la part salariale continuerait pourtant de baisser en 2017, mais dans une moindre mesure que durant les dernières années. En raison des pressions à la baisse exercées par la réduction des taux faciaux de cotisations patronales sur l'évolution du coût salarial en 2017, la croissance du coût salarial horaire avant indexation serait quelque peu inférieure à la croissance (plutôt limitée) de la productivité horaire.

¹⁸ Calculée ici comme la part de la masse salariale-coût dans la valeur ajoutée du secteur institutionnel des entreprises.

4. Marché du travail

L'an dernier, la croissance trimestrielle de l'activité dans le secteur marchand a été nettement inférieure à la moyenne enregistrée en 2015 (respectivement 0,27 % et 0,55 % par trimestre). Mais grâce à un effet de report favorable, la croissance annuelle a malgré tout atteint 1,4 % en 2016. Cette année, la croissance trimestrielle de l'activité grimpe à 0,43 % en moyenne, ce qui se traduit par une accélération modeste de la croissance annuelle à 1,5 %.



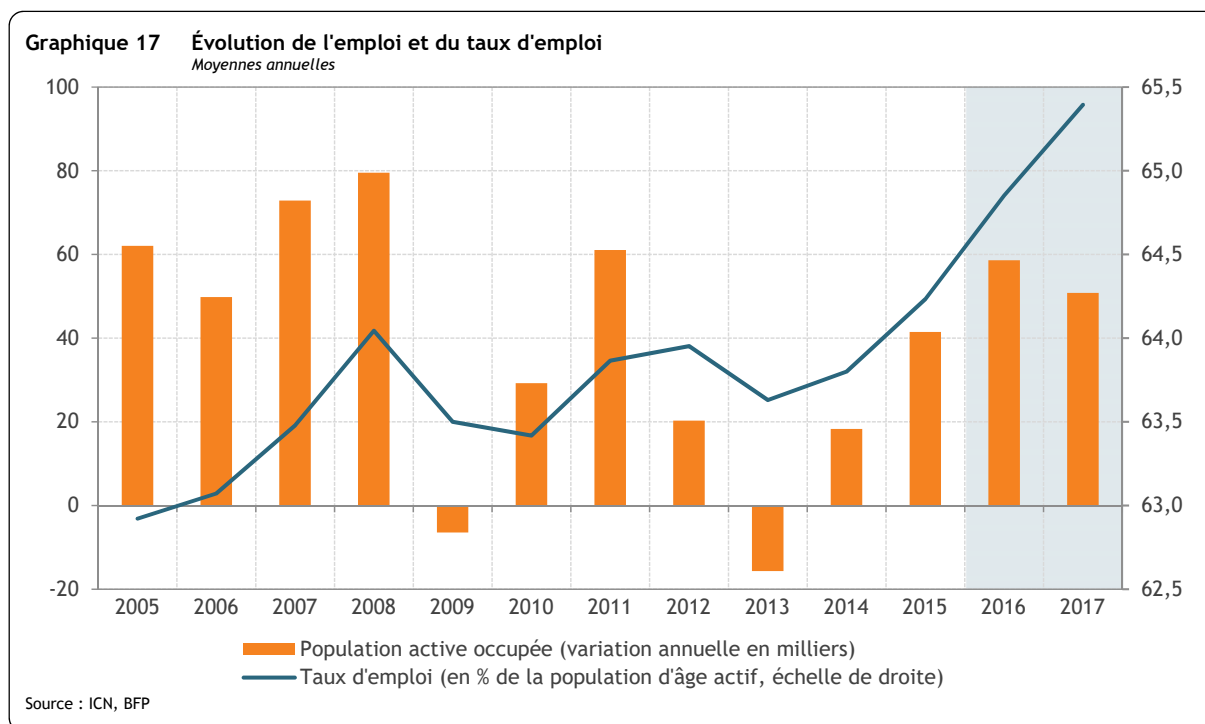
La diminution du coût réel du travail¹⁹ a contribué à la baisse de la productivité horaire en 2016 (-0,3 %). De ce fait, la croissance du volume de travail dans le secteur marchand a doublé (passant de 0,8 % en 2015 à 1,6 % en 2016) malgré le ralentissement de la croissance économique. La croissance de l'emploi comptabilisé en nombre de personnes est, elle, passée de 1,1 % à 1,5 % et a donc enregistré une accélération légèrement moins vigoureuse. Effectivement, la durée de travail moyenne a un peu augmenté l'année dernière (de 0,1 %), alors qu'elle avait encore reculé de 0,3 % en 2015, notamment en raison de l'accroissement ponctuel du nombre de crédits-temps à temps partiel. Un grand nombre de travailleurs ont en effet profité, in extremis à la fin de 2014, de la possibilité de prendre un crédit-temps à temps partiel avant que les nouvelles dispositions plus restrictives n'entrent en vigueur (suppression du crédit-temps sans motif ; nouveau relèvement de l'âge d'accès au crédit-temps de fin de carrière). Cependant, depuis le milieu de l'année 2015, le durcissement de la réglementation entraîne une diminution progressive du nombre de personnes bénéficiant d'un crédit-temps à temps partiel, ce qui constitue un facteur de hausse de la durée de travail moyenne.

Au cours des deux dernières années, l'embellie notable observée dans l'évolution de l'emploi ne s'est plus limitée aux services marchands, mais s'est également manifestée dans l'industrie manufacturière

¹⁹ Le coût du facteur travail corrigé des subventions salariales et déflaté par le déflateur de la valeur ajoutée.

et dans la construction. L'emploi dans l'industrie manufacturière avait continué à diminuer sensiblement durant la période 2012-2014 avant de se stabiliser vers la moitié de l'année 2015. Dans le secteur de la construction, l'emploi salarié s'est amoindri ces dernières années en raison du recours toujours plus important à une main-d'œuvre détachée. Le nombre d'emplois qui n'avait cessé de reculer dans ce secteur (depuis le premier trimestre 2012) semble toutefois se stabiliser à un niveau plancher depuis le début de l'année.

Cette année, la croissance de la productivité horaire devrait rebondir à concurrence de 0,2 % notamment du fait de la hausse du coût réel du travail. Dès lors, la progression du volume de travail s'érode légèrement (pour atteindre néanmoins 1,4 %), malgré la croissance économique plus vigoureuse. La poursuite de l'augmentation du nombre d'emplois titres-services entraîne une diminution de la durée de travail, mais elle est compensée par les mesures restrictives en matière de crédit-temps et de chômage temporaire et par l'élargissement des possibilités d'accroître volontairement le nombre d'heures supplémentaires prestées, comme le prévoit la loi sur le travail faisable et maniable. Compte tenu d'une quasi-stabilité de la durée de travail moyenne, la croissance de l'emploi marchand enregistre également un léger ralentissement pour s'établir à 1,4 %.



En 2016, l'emploi du secteur des administrations publiques a progressé de 1 400 personnes. L'emploi a encore augmenté dans l'enseignement (compte tenu de l'évolution de la population scolaire). Dans l'administration, les mesures d'assainissement ont continué à produire leurs effets, mais par ailleurs de nouveaux moyens ont été dégagés pour des recrutements dans le cadre de la politique de lutte contre le terrorisme (en particulier à l'échelon fédéral). En 2017, par contre, l'emploi du secteur des administrations publiques reculerait de 2 000 personnes. En effet, la hausse continue de l'emploi dans l'enseignement ne compenserait plus que partiellement la baisse de l'emploi dans l'administration (engendrée par les mesures d'économie décidées par les différents gouvernements) ainsi qu'à la Défense nationale (compte tenu du nouveau Plan stratégique). L'emploi pour compte propre au sein des ménages aurait

légèrement augmenté (+1 000 unités) l'an dernier et devrait connaître une progression pratiquement identique cette année (+900 unités).

La hausse de la population active occupée s'est donc considérablement accélérée l'an dernier (passant de +41 500 personnes en 2015 à +58 600 personnes en 2016). Cette évolution est à mettre à l'actif du secteur marchand dont la croissance économique se caractérise par une intensité en main-d'œuvre élevée, qui est stimulée par les mesures de réduction du coût du travail. Cette année, la population active occupée devrait également enregistrer une nette hausse (+50 700 personnes), malgré un léger essoufflement de la dynamique de l'emploi dans le secteur marchand et un faible recul de l'emploi public. L'an dernier, le taux d'emploi a progressé de 64,2 % à 64,9 % ; il devrait à nouveau s'afficher en nette hausse cette année (jusqu'à atteindre 65,4 %), ce qui porte l'augmentation cumulée depuis 2013 à près de deux points de pourcentage.

À cet égard, il convient de souligner que l'accroissement de la population d'âge actif s'est légèrement accéléré en 2016 (+20 800 personnes, soit +0,29 %) en raison de la hausse du solde migratoire externe. D'après les dernières Perspectives démographiques²⁰, le solde migratoire externe devrait rester pratiquement inchangé cette année. Cependant, une cohorte plus dense atteint l'âge de 65 ans, de sorte que la population d'âge actif s'accroît à un rythme un peu moins soutenu (+17 200 personnes ou +0,23 %). L'impact démographique de l'afflux des demandeurs d'asile observé dès juillet 2015 a été sensiblement revu à la baisse dans les nouvelles Perspectives démographiques par rapport à la projection initiale²¹. En outre, cet impact est davantage étalé dans le temps²².

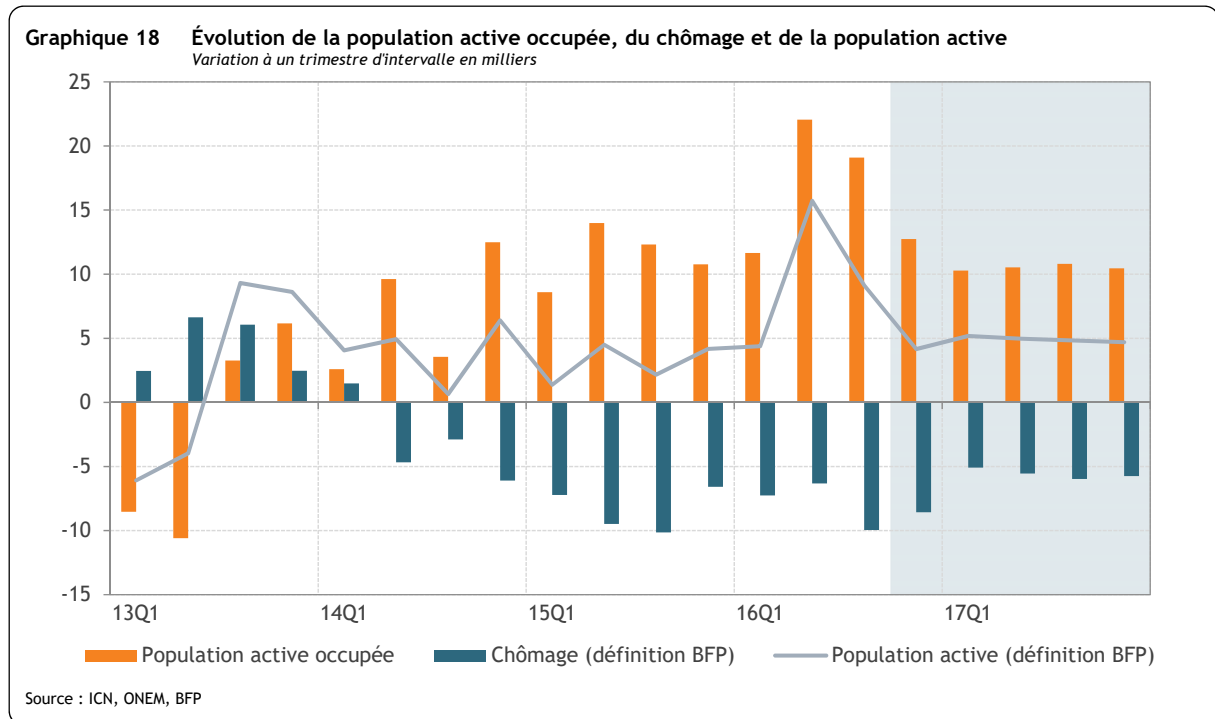
L'an dernier, la croissance de l'offre de travail a doublé par rapport à 2015 (pour atteindre +0,51 % ; +27 100 personnes). La contribution de la démographie à cette croissance a été légèrement plus positive, mais c'est surtout la contribution des évolutions des taux d'activité qui a été déterminante. L'accroissement des taux d'activité dans les classes d'âge supérieures s'est accéléré à la faveur des différentes mesures de fin de carrière. En outre, l'évolution des taux d'activité dans les autres classes d'âge est devenue moins négative, notamment parce que les réformes dans le régime des allocations d'insertion atteignent progressivement leur vitesse de croisière. Le taux d'activité macroéconomique a progressé de 72,85 % à 73,0 % l'an dernier²³. Cette année, la contribution des évolutions des taux d'activité à l'accroissement de la population active devrait être tout aussi importante qu'en 2016, tandis que la contribution de la démographie devrait légèrement s'amoinrir. Par conséquent, la croissance de la population active retomberait à 0,45 % (+24 100 personnes), alors que le taux d'activité macroéconomique grimperait à 73,2 %.

²⁰ Perspectives démographiques 2016-2060. Population et ménages. BFP, DGSIE, mars 2017.

²¹ On partait précédemment de l'hypothèse selon laquelle l'afflux de demandeurs d'asile sur l'ensemble de l'année 2016 se maintiendrait au niveau de fin 2015 et ne diminuerait que vers le milieu de l'année 2017 pour revenir au niveau atteint avant l'éclatement de la crise des réfugiés. Entre-temps, l'afflux de demandeurs d'asile s'est sensiblement réduit dès le début de l'année 2016. De plus, le taux de reconnaissance des demandeurs d'asile serait, sur la base des dernières statistiques, moins élevé qu'initialement prévu. Les demandeurs d'asile ne sont repris dans les chiffres officiels de la population qu'après avoir obtenu le statut de réfugié politique (ou la protection subsidiaire).

²² Car le délai de traitement des demandes de reconnaissance du statut de réfugié politique est plus long qu'initialement estimé.

²³ Les demandeurs d'asile peuvent déjà être actifs sur le marché du travail (soit comme travailleur, soit comme demandeur d'emploi) pendant la durée de traitement de leur demande de reconnaissance comme réfugié politique. Dans ce cas, ils sont enregistrés plus tôt dans les données administratives afférentes à la population active que dans celles se rapportant à la population. Le taux d'activité observé en 2016 présenterait de ce fait un biais légèrement positif.



Le recul du chômage²⁴, qui s’est amorcé au deuxième trimestre 2014, s’est accéléré de façon remarquable dans le courant de l’année 2015. L’importance de ce recul est partiellement due aux réformes opérées dans le régime des allocations d’insertion. Ces réformes ont toutefois eu un impact nettement négatif sur les taux d’activité dans les classes d’âge concernées. La baisse du chômage s’est quelque peu ralentie au cours du premier semestre 2016, avant de s’accélérer au second semestre, cette fois surtout sous l’effet de l’intensité en main-d’œuvre de la croissance du secteur marchand. En moyennes annuelles, le chômage a reculé de 28 200 personnes en 2015 et de 31 500 personnes l’an dernier. Le taux de chômage s’est réduit, passant de 12,4 % à 11,8 % en 2015 puis à 11,2 % en 2016.

Le chômage devrait continuer à diminuer cette année, fût-ce à un rythme moins rapide qu’en 2016. Si la croissance de la population active reste inchangée, la progression de l’emploi devrait diminuer en raison de la hausse de la productivité dans le secteur marchand. Grâce à un effet de report important, la baisse du chômage reste sensible en 2017 en moyenne annuelle (-26 600 personnes) et le taux de chômage tombe à 10,6 %. Le taux de chômage harmonisé utilisé par Eurostat (mesuré sur la base des chiffres de l’EFT) a reculé à 8 % en 2016 ; cette année, il poursuivrait son recul pour atteindre 7,6 %.

²⁴ Selon la définition du BFP (y compris les chômeurs âgés).

Annexe

Tableau A.	Environnement international et indicateurs financiers
Tableau B.1.	PIB et principales catégories de dépenses à prix courants
Tableau B.2.	PIB et principales catégories de dépenses en volume
Tableau B.3.	Déflateurs du PIB et des principales catégories de dépenses
Tableau B.4.	Masse salariale dans le secteur marchand : évolution et déterminants
Tableau B.5.	Situation sur le marché du travail
Tableau B.5.bis	Situation sur le marché du travail – détail
Tableau B.6.	Compte des particuliers
Tableau B.7.	Revenu disponible réel des particuliers
Tableau B.8.	Compte des entreprises
Tableau B.9.	Opérations avec le reste du monde

Tableau A Environnement international et indicateurs financiers
Taux de croissance, sauf indications contraires

	2014	2015	2016	2017
Marchés extérieurs pertinents pour la Belgique	3,5	4,9	2,8	3,8
Taux de change nominal effectif pour la Belgique (1) (2)	0,3	-2,6	1,5	0,4
Taux de change de l'euro en dollar (nombre de dollars pour 100 euros) (2)	132,9	111,0	110,6	107,9
Prix mondiaux				
Biens hors énergie (en euros) (3)	0,6	8,0	-0,1	-0,8
Énergie (Brent : USD par baril)	99,0	52,5	43,8	56,1
Taux d'intérêt zone euro (niveau)				
Court terme (Euribor à 3 mois) (2)	0,2	0,0	-0,3	-0,3
Long terme (10 ans) (2) (4)	1,9	1,0	0,7	1,2

(1) Un chiffre positif (négatif) indique une appréciation (dépréciation)

(2) Pour les valeurs futures : hypothèse technique basée sur les cotations à terme

(3) Taux de croissance pondéré des prix à l'exportation des biens (hors énergie) provenant de nos partenaires commerciaux

(4) Moyenne pondérée des pays de la zone euro

Tableau B.1 PIB et principales catégories de dépenses à prix courants
En milliards d'euros

	2014	2015	2016	2017
Dépenses de consommation finale des particuliers	207,24	210,15	215,19	222,80
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	97,19	98,10	100,14	102,17
Formation brute de capital fixe	91,76	94,36	96,99	101,42
a. Investissements des entreprises (1)	61,46	63,69	65,00	68,09
b. Investissements des pouvoirs publics	9,57	9,70	9,77	10,28
c. Investissements en logements	20,73	20,96	22,22	23,05
Variation de stocks	0,94	0,89	-3,99	-4,04
Dépenses nationales totales	397,13	403,50	408,33	422,36
Exportations de biens et services	333,48	340,29	354,86	379,69
Importations de biens et services	329,81	333,44	341,91	367,79
Produit Intérieur Brut	400,81	410,35	421,28	434,26

(1) Y compris indépendants et ISBL

Tableau B.2 PIB et principales catégories de dépenses en volume
Taux de croissance

	2014	2015	2016	2017
Dépenses de consommation finale des particuliers	0,6	1,1	0,7	1,4
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	1,4	0,5	0,4	0,2
Formation brute de capital fixe	5,1	2,4	2,3	3,0
a. Investissements des entreprises (1)	5,6	3,1	1,5	3,2
b. Investissements des pouvoirs publics	3,1	1,9	0,5	3,7
c. Investissements en logements	4,7	0,8	5,4	2,1
Variation de stocks (2)	0,4	0,3	-0,6	0,0
Dépenses nationales totales	2,3	1,5	0,4	1,5
Exportations de biens et services	5,1	4,3	5,8	4,5
Importations de biens et services	5,9	4,3	4,9	4,6
Exportations nettes (2)	-0,6	0,0	0,8	0,0
Produit intérieur brut	1,7	1,5	1,2	1,4

(1) Y compris indépendants et ISBL

(2) Contribution à la croissance du PIB

Tableau B.3 Déflateurs du PIB et des principales catégories de dépenses
Taux de croissance

	2014	2015	2016	2017
Dépenses de consommation finale des particuliers	0,7	0,3	1,6	2,1
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	-0,1	0,5	1,6	1,9
Formation brute de capital fixe	0,4	0,4	0,5	1,5
a. Investissements des entreprises (1)	0,4	0,5	0,5	1,5
b. Investissements des pouvoirs publics	0,1	-0,4	0,1	1,5
c. Investissements en logements	0,3	0,3	0,6	1,6
Dépenses nationales totales	0,3	0,1	0,8	2,0
Exportations de biens et services	-1,0	-2,1	-1,4	2,4
Importations de biens et services	-1,4	-3,1	-2,3	2,8
Termes de l'échange	0,4	1,0	0,9	-0,4
Produit Intérieur Brut	0,7	0,9	1,4	1,6
<i>Pro memori :</i>				
Déflateur des dépenses finales totales	-0,3	-0,9	-0,3	2,2
Contributions :				
(a) Coûts d'origine intérieure = (a1)+(a2)+(a3)	0,4	0,5	0,8	0,9
(a1) Coûts salariaux par unité produite	-0,1	-0,2	0,1	0,3
(a2) Impôts indirects nets de subsides par unité produite	0,0	0,0	0,2	0,2
(a3) Marge bénéficiaire par unité produite (2)	0,4	0,6	0,5	0,4
(b) Coût des importations	-0,6	-1,4	-1,0	1,3

(1) Y compris indépendants et ISBL

(2) Excédent brut d'exploitation de l'économie nationale et revenu mixte des indépendants

Tableau B.4 Masse salariale dans le secteur marchand: évolution et déterminants
Taux de croissance annuels moyens, sauf indications contraires

	2014	2015	2016	2017
<i>Salariés dans le secteur marchand</i>				
Coût salarial par heure effective	1,0	0,0	-0,4	1,5
<i>p.m. idem, avec déduction des subventions salariales (1)</i>	0,9	-0,1	-0,3	1,6
Coût salarial par personne	0,9	-0,1	-0,3	1,5
Salaire brut par heure effective	1,0	0,5	0,7	1,9
Salaire brut par personne	0,8	0,4	0,9	1,9
Indexation	0,9	0,2	0,5	1,4
Salaire brut par heure effective hors indexation	0,1	0,3	0,2	0,5
Salaire brut par personne hors indexation	-0,1	0,2	0,4	0,5
Emploi (nombre d'heures)	0,2	0,9	1,6	1,4
Emploi (nombre de personnes)	0,4	1,0	1,4	1,4
Masse salariale y compris cotisations patronales (2)	1,3	0,9	1,1	2,9
Masse salariale hors cotisations patronales	1,2	1,3	2,3	3,3
<i>Taux implicites de cotisations (en % de la masse salariale brute)</i>				
Cotisations patronales (sensu lato) (2)	36,0	35,4	33,9	33,3
Cotisations patronales (sensu stricto) (3)	25,2	24,8	23,4	23,1
Cotisations des salariés (4)	10,8	10,8	10,7	10,7
<i>Taux net implicite de cotisations (en % de la masse salariale brute) (5)</i>	29,2	28,5	27,2	26,8
<i>Inflation et indexation</i>				
Inflation : indice national des prix à la consommation	0,3	0,6	2,0	2,1
Inflation : indice santé	0,4	1,0	2,1	1,7
Indexation rémunérations secteur public	0,0	0,0	1,0	2,0
Indexation des prestations sociales	0,0	0,0	1,2	2,0
<i>Secteur marchand (salariés et indépendants)</i>				
Valeur ajoutée en volume	1,7	1,9	1,4	1,5
Emploi (nombre d'heures)	0,4	0,8	1,6	1,4
Productivité horaire	1,3	1,1	-0,3	0,2

(1) Selon la méthodologie des comptes nationaux, dite du SEC 2010, les subventions salariales doivent être enregistrées comme un subside et non comme une réduction directe des charges. Elles n'entrent dès lors pas en ligne de compte pour le calcul des coûts salariaux. Ces subventions salariales sont multiples et financées par différents niveaux de pouvoir ((a) réductions groupes cibles fédérales et régionales des cotisations patronales ; (b) financement par la sécurité sociale : Maribel social, contractuels subventionnés hopitaux, financement alternatif des baisses de charges pour le secteur non marchand, activation des allocations de chômage, titres-services, bonus jeunes dans le secteur non marchand accord social 2013 ; (c) financement par la fiscalité fédérale: travail de nuit et en équipe, heures supplémentaires, subvention générale, chercheurs, marine marchande, pêche en mer, remorquage en mer, dragage, sportifs ; (d) financement par les Communautés et Régions : entreprises de travail adapté, chômeurs âgés (Région flamande), prime à l'emploi (Région wallonne)).

(2) Y compris les cotisations patronales fictives, extra-légales et les cotisations perçues par le pouvoir fédéral.

(3) Cotisations patronales reçues par la Sécurité sociale, avant déduction des réductions groupes cibles fédérales et régionales.

(4) À l'exclusion des cotisations personnelles libres.

(5) Cotisations patronales sensu lato moins les réductions groupes cibles des cotisations patronales et les autres subventions salariales.

Tableau B.5 Situation sur le marché du travail
En milliers (moyennes annuelles)

	2014	2015	2016	2017
I. Population totale (II+III)	11179,8	11238,5	11300,3	11363,7
I.bis Population d'âge actif	7268,2	7283,8	7304,6	7321,7
II. Population inactive (concept BFP)	5886,6	5932,1	5966,7	6006,1
dont : chômage avec complément d'entreprise (non demandeurs d'emploi)	102,3	96,2	88,1	79,5
III. Population active (concept BFP) (IV+V+VI)	5293,2	5306,4	5333,6	5357,6
IV. Emploi intérieur	4559,1	4601,2	4659,9	4710,6
(a) Salariés	2955,6	2985,4	3028,6	3071,7
(b) Indépendants	755,7	766,9	781,0	790,7
(c) Emploi public	847,8	848,8	850,3	848,2
V. Travailleurs frontaliers (solde)	78,0	77,4	77,3	77,3
VI. Chômage (concept BFP)	656,1	627,8	596,4	569,7
(a) Demandeurs d'emploi inoccupés (1)	597,7	578,7	553,6	537,0
dont : chômage avec complément d'entreprise	4,8	5,7	6,4	7,0
(b) Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi (2)	58,4	49,1	42,8	32,7
Taux de chômage (VI)/(III)	12,4	11,8	11,2	10,6
Taux d'activité (III)/(I.bis)	72,8	72,9	73,0	73,2
Taux d'emploi (IV+V/I.bis)	63,8	64,2	64,9	65,4
<i>Pro memori</i>				
Taux de chômage (définition standardisée Eurostat)	8,5	8,5	8,0	7,6

(1) Hors emplois ALE

(2) Définition Statinfo (concept paiements)

Tableau B.5bis Situation sur le marché du travail - détail
En milliers (moyennes annuelles)

	2014	2015	2016	2017
I. Population totale (II+III)	11179,8	11238,5	11300,3	11363,7
I.bis Population d'âge actif	7268,2	7283,8	7304,6	7321,7
II. Population inactive (concept BFP)	5886,6	5932,1	5966,7	6006,1
<i>dont : avec allocation ONEM (1) :</i>	176,7	163,5	149,1	139,0
- Dispenses pour raisons sociales et familiales	6,9	2,0	0,7	0,7
- Dispenses pour reprise d'études	24,8	23,9	21,3	20,1
- Interruptions complètes de carrière (2)	22,6	21,7	20,2	20,2
- Chômage avec complément d'entreprise (non demandeurs d'emploi)	102,3	96,2	88,1	79,5
- Chômeurs complets en formation professionnelle	20,1	19,7	18,8	18,5
III. Population active (concept BFP) (IV+V+VI)	5293,2	5306,4	5333,6	5357,6
IV. Emploi intérieur	4559,1	4601,2	4659,9	4710,6
<i>dont : avec allocation ONEM (1) :</i>	380,9	387,7	373,0	369,2
- Temps partiel avec AGR (4) + invol. avec allocations	51,1	44,7	40,2	37,9
- Activation	75,4	76,1	72,5	68,7
** Agences locales pour l'emploi	1,6	1,3	1,0	0,8
** Plan 'activa' (5)	50,7	53,9	53,5	50,1
** Réintégration de chômeurs âgés	17,1	15,3	14,7	14,7
** Programme de transition professionnelle	4,7	4,2	3,2	3,1
** Première expérience professionnelle	0,0	0,0	0,0	0,0
- Interruptions partielles de carrière (2)	253,7	266,4	260,0	262,3
- Prépensions à temps partiel	0,3	0,2	0,1	0,1
- Chômeurs complets en atelier protégé	0,3	0,3	0,2	0,2
V. Travailleurs frontaliers (solde)	78,0	77,4	77,3	77,3
VI. Chômage (concept BFP)	656,1	627,8	596,4	569,7
(a) Demandeurs d'emploi inoccupés (6)	597,7	578,7	553,6	537,0
<i>dont : chômage avec complément d'entreprise</i>	4,8	5,7	6,4	7,0
(b) Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi (1)	58,4	49,1	42,8	32,7
p.m. Temps partiels volontaires indemnisés (1)	29,2	28,3	27,3	26,6
p.m. Chômage temporaire (1)(7) (unités budgétaires)	30,7	27,6	25,7	24,1
p.m. CCI-DE (1)(8) - variations annuelles	-0,6	-42,1	-22,5	-14,1
p.m. Chômage avec complément d'entreprise / prépension à temps plein (total)	107,1	101,9	94,5	86,5

(1) Définition Statinfo (concept paiements)

(2) Y compris le crédit temps et le crédit temps de crise

(3) Non compris le chômage temporaire

(4) AGR : allocation de garantie de revenu

(5) Y compris SINE, bonus de démarrage et bonus de stage

(6) Hors emplois ALE

(7) Y compris la suspension de crise employés

(8) Y compris dispensés ALE

Tableau B.6 Compte des particuliers (1)
En milliards d'euros

	2014	2015	2016	2017
I. Opérations courantes				
a. Ressources	353,32	356,32	362,34	372,43
1. Excédent net d'exploitation	3,81	4,04	3,99	4,07
2. Revenu mixte	25,96	26,79	27,40	28,14
3. Rémunération des salariés	210,49	212,39	215,58	221,28
Salaires et traitements bruts	152,61	154,23	157,61	162,11
Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs	43,60	44,36	43,94	44,89
Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs	14,29	13,81	14,03	14,28
4. Revenus nets de la propriété	27,94	26,66	26,32	27,21
Intérêts reçus	3,81	2,68	1,79	1,84
Intérêts payés (-)	2,42	2,13	1,89	2,02
Revenu distribué des sociétés	15,09	15,23	15,73	16,27
Autres	11,45	10,88	10,69	11,12
5. Prestations sociales	80,17	81,68	83,90	86,21
6. Autres transferts courants nets	1,78	1,60	1,90	2,18
7. Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension	3,18	3,17	3,24	3,33
b. Emplois	343,32	347,15	352,27	363,10
1. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	53,29	53,26	53,14	54,55
2. Cotisations sociales, dont :	82,78	83,73	83,94	85,75
Cotisations sociales effectives	68,49	69,93	69,91	71,47
Cotisations sociales imputées	14,29	13,81	14,03	14,28
3. Consommation finale nationale	207,24	210,15	215,19	222,80
c. Épargne nette	10,01	9,17	10,07	9,33
II. Opérations en capital				
a. Ressources	0,95	0,67	0,57	0,44
b. Emplois	8,01	8,00	8,68	9,69
1. Formation brute de capital fixe	23,30	23,56	24,87	25,82
2. Consommation de capital fixe (-)	18,41	18,66	19,06	19,51
3. Impôts en capital	3,90	3,63	3,39	3,91
4. Variation des stocks et acquisitions moins cessions d'objets de valeur	-0,02	0,00	0,00	0,00
5. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits	-0,82	-0,58	-0,58	-0,58
6. Autres transferts en capital à payer	0,06	0,05	0,06	0,06
III. Capacité nette(+) ou besoin net (-) de financement	2,95	1,84	1,96	0,08
en % du PIB	0,74	0,45	0,46	0,02

(1) Ménages (y compris les indépendants) et ISBL au service des ménages

Tableau B.7 Revenu disponible réel des particuliers (1)
Taux de croissance

	2014	2015	2016	2017
Revenu primaire brut	0,2	0,3	-0,3	0,6
<i>a. Salaires, dont :</i>	0,7	0,6	-0,1	0,5
Entreprises	0,5	0,5	-0,5	0,8
État	0,9	0,4	0,9	-0,2
Travailleurs frontaliers	3,3	2,3	0,2	-0,5
<i>b. Excédent brut d'exploitation et revenu mixte</i>	1,1	2,4	0,3	0,4
Excédent brut d'exploitation des particuliers	0,4	1,8	-0,1	0,2
Revenu mixte	1,7	2,9	0,6	0,6
<i>c. Revenu de la propriété (net), dont :</i>	-4,9	-4,9	-2,8	1,2
Intérêts reçus	-33,5	-29,9	-34,4	0,5
Intérêts payés (-)	-0,8	-12,2	-12,8	4,6
Revenus distribués des sociétés	3,5	0,5	1,7	1,3
Distribution secondaire des revenus				
<i>a. Transferts aux particuliers, dont :</i>	1,0	1,3	1,4	0,9
Prestations sociales	0,4	1,5	1,1	0,6
<i>b. Cotisations de Sécurité sociale (-)</i>	0,5	0,8	-1,4	0,1
Cotisations sociales effectives	0,3	1,8	-1,6	0,1
Cotisations sociales imputées	1,5	-4,0	0,0	-0,2
<i>c. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (-)</i>	0,6	-0,4	-1,8	0,5
Revenu disponible brut des particuliers	0,3	0,7	1,0	0,9

(1) Ménages (y compris indépendants) et ISBL au service des ménages

Tableau B.8 Compte des entreprises
En milliards d'euros

	2014	2015	2016	2017
I. Opérations courantes				
a. Ressources	40,29	44,32	44,74	45,37
1. Excédent net d'exploitation	49,05	53,93	57,58	59,90
2. Cotisations sociales	14,28	14,23	14,42	14,69
Cotisations effectives à charge des employeurs	8,21	8,17	8,38	8,64
Cotisations à charge des salariés	2,11	2,24	2,30	2,38
Cotisations sociales imputées	3,96	3,81	3,73	3,67
3. Revenus nets de la propriété	-21,67	-22,92	-26,27	-28,21
4. Autres transferts courants nets	-1,38	-0,92	-0,99	-1,02
b. Emplois	27,57	28,50	29,93	30,27
1. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	13,20	14,13	15,37	15,44
2. Prestations sociales	11,15	11,16	11,27	11,46
Prestations d'assurances sociales de régimes privés	7,10	7,21	7,40	7,65
Prestations d'assurances sociales directes d'employeurs	4,05	3,95	3,87	3,81
3. Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension	3,22	3,21	3,28	3,37
c. Épargne nette	12,72	15,81	14,81	15,10
II. Opérations en capital				
a. Ressources	5,95	4,63	3,98	3,65
b. Emplois	10,81	11,16	6,32	7,76
1. Formation brute de capital fixe	58,89	61,10	62,35	65,32
2. Consommation de capital fixe (-)	50,75	51,69	52,61	54,08
3. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits	1,34	0,59	0,39	0,39
4. Variation des stocks	1,10	1,00	-3,97	-4,05
5. Acquisitions moins cessions d'objets de valeur	0,00	0,00	0,00	0,00
6. Transferts en capital à payer	0,23	0,17	0,17	0,18
III. Capacité (+) ou besoin (-) net de financement	7,85	9,28	12,46	10,99
en % du PIB	1,96	2,26	2,96	2,53

Tableau B.9 Opérations avec le reste du monde
En milliards d'euros

	2014	2015	2016	2017
I. Opérations courantes				
a. Emplois	345,38	351,48	363,81	388,93
1. Importations de biens et services	329,81	333,44	341,91	367,79
2. Rémunération des salariés	2,85	2,90	3,00	3,08
3. Impôts indirects (à la prod. et à l'import.)	1,25	1,60	1,55	1,60
4. Revenus nets de la propriété (-)	-2,88	-5,00	-8,08	-8,21
5. Autres transferts courants nets	5,08	5,00	5,63	4,54
6. Cotisations sociales	2,46	2,46	2,52	2,57
7. Prestations sociales autres que transferts en nature	1,05	1,08	1,11	1,14
b. Ressources	344,83	352,15	366,99	392,05
1. Exportations de biens et services	333,48	340,29	354,86	379,69
2. Rémunération des salariés	8,52	8,71	8,92	9,09
3. Subventions	0,60	0,93	0,93	0,93
4. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	0,62	0,55	0,56	0,58
5. Cotisations sociales	0,89	0,89	0,92	0,94
6. Prestations sociales autres que transferts en nature	0,74	0,78	0,80	0,82
c. Solde des opérations courantes	-0,54	0,67	3,19	3,12
II. Opérations en capital	-0,92	0,11	0,10	0,14
1. Transferts nets en capital	-0,29	0,03	0,01	0,05
2. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits (-)	0,62	-0,09	-0,09	-0,09
III. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement de l'économie nationale	-1,46	0,78	3,29	3,26
en % du PIB	-0,36	0,19	0,78	0,75